Vous pouvez également consulter les sites suivants pour :

- les données PACA sur les zones naturelles, les risques naturels, l'énergie sur le site de la DREAL : <a href="http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr">http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr</a> en particulier la page sur les données et les cartographies avec notamment l'outil cartographique Géo IDE.
- les plans de prévention des risques technologiques des installations « SEVESO » : http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-pprt-de-la-region-paca-r1212.html
- les anciens travaux souterrains(mines, carrières, stockages souterrains) au titre de l'article L155-3 du nouveau code minier, l'inventaire est disponible sur le site : http://carol.brgm.fr.

Pour l'existence du tracé et des caractéristiques des canalisations de transport du gaz et de matières dangereuses, elles figurent dans les dossiers déposés en mairie par les exploitants de ces ouvrages et dans les actes de servitude en possession des propriétaires. Le site de la DREAL cité ci-dessus vous donne accès à une carte des canalisations de transport.

 de l'information à l'acheteur sur l'existence d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation (art. L.514-20 du code de l'environnement).

L'existence et les caractéristiques des ICPE existantes sont détenues et connues de l'exploitant qui les exploite à travers la déclaration ou l'arrêté préfectoral qu'il détient. Lorsque l'exploitant n'est pas le propriétaire, ce dernier doit connaître l'usage de son bien dans le cadre du bail commercial qui le lie avec l'exploitant et à qui ces informations doivent être demandées.

A toutes fins utiles, les informations sur la situation administrative des établissements soumis à autorisation sont accessibles à l'adresse suivante : <a href="http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr">http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr</a>

Pour les ICPE soumises à déclaration, il n'existe pas de base de données globales tenues à jour, il vous appartient de vous rapprocher du bureau des installations classées de la préfecture du VAR : Bureau du Développement Durable - Tél : 04 94 18 82 47 - Mme ESTIENNE Béatrice.

Dans le cas d'exploitations anciennes, les informations disponibles sont accessibles pour :

- les anciennes exploitations connues de l'État sur le site : http://basias.brgm.fr
- les sites et sols pollués connus de l'État sur le site : http://basol.environnement.gouv.fr

Au delà de ces sites, la DREAL n'a pas l'obligation de gérer les archives de ces activités et ne peut donc généralement pas vous apporter d'informations fiables à cet égard.

 de l'information à l'acheteur sur l'existence d'un appareil réputé contenir plus de 5 dm3 de PCB et quel qu'en soit l'usage, public ou privatif, professionnel ou d'habitation. En cas de doute sur la présence des PCB, le vendeur est tenu de faire procéder à une analyse de la teneur en PCB de l'appareil, et d'informer l'acheteur des résultats de cette analyse. (art. R.543-25 du code de l'environnement).

L'inventaire des équipements déclarés est accessible auprès des services de la préfecture du VAR ou de l'ADEME. Pour plus d'information :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id\_article=6202

Par ailleurs, en matière de forage d'eau souterraine, l'inventaire des ouvrages déclarés est disponible sur le site <a href="http://infoterre.brgm.fr/">http://infoterre.brgm.fr/</a> rubrique — Données de la BSS. Pour les ouvrages à usage domestique, il convient de se rapprocher des services de la Mairie concernée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Assistante du Chef de l'Unité Départementale du Var

Barbara DIDIER

Mieeion	d'évaluation	environnemen	tala	da	Dhasa	4	of '	2
wiission	ORVAIDALION	environnemen	1216		PHASE			_

EVAL Phase 1 et 2

RAPPORT

# **ANNEXE 2. PHOTOGRAPHIES AERIENNES**

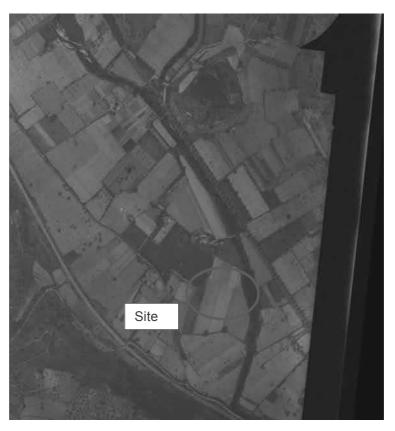


Photo aérienne de 1944

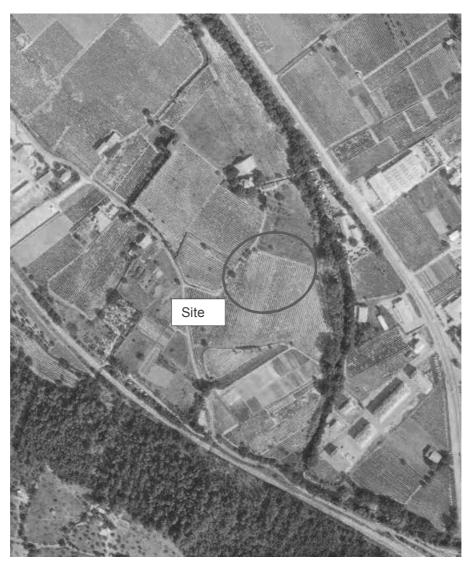


Photo aérienne de 1975

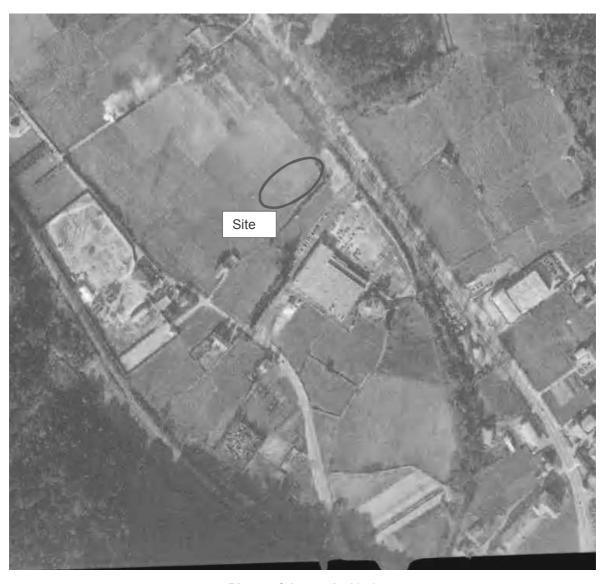


Photo aérienne de 1976

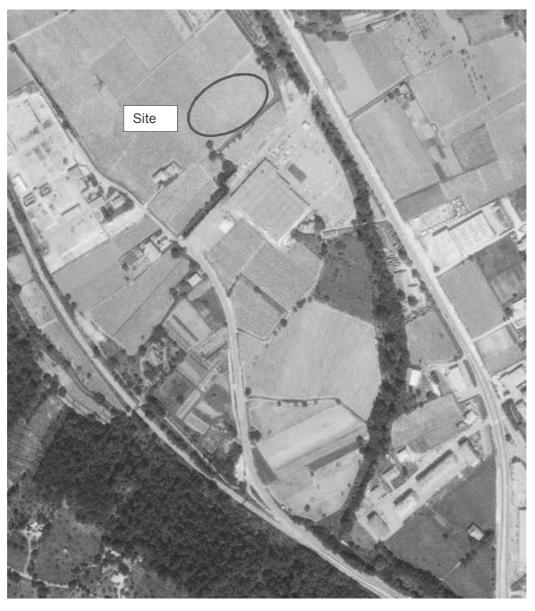


Photo aérienne de 1978

# ANNEXE 3. COMPTE RENDU DE VISITE DE SITE

# FICHE DE VISITE DE SITE

PAGE 1/2

8514112	ECN ECN	ECN (+VISA)	17/09/2018	CARREFOUR TRANS EN PROVENCE (83)			ACT CHARGE DE LA VISITE (NOM, FESPONSAI INE CONTACT SUR SITE	abilite, tei,		IMMOBILIERE CA		x)
suspectés, les	ner sur la nature d consignes de sécuri l'EPI adéquat parmi	té propres au site	,	le type de contaminant  X Casque	s		☐ Zone de dépotage ☐ Zone de stockage de déchets	ombre : 0 0	Bennes à l'a	Produits : Tous produits arrière de la bouti trace d'impact	ique. Pas de	
X Casque ou	bouchons anti-bruit	X Bleu de tr		X Gants de cuir			☐ Canalisations			Enterrées X	Aériennes	
X Masque resp	piratoire	X Lunettes	de protection	X Gilet haute visibilité			☐ Autres super-structures (réseau d'égoute	ıts, d'amèn	ne de matières	Réseau élec,		
☐ Boite de gar	nts jetables : latex ou	vinyle	•				1ères, drains)			EP.		
☐ En cas de ☐ En cas de	ne la cartouche utilisé présence soupçonne présence soupçonne au client de préparer	ée de substances vo ée de H₂S, CO, CO₂,	atiles, se munir d CH <sub>4</sub> , se munir d'i	'un détecteur PID un détecteur adéquat			DESCRIPTION DES ACTIVITES					
Contexte (	Général											
Démarche vol	lontaire dans cadre o	le l'aménagement d'u	ın nouveau parkir	ng							_	
						╟						_
Types de d	documents dis	nonihles			-1	╟						
Localisation du		porinbico			7 l							
					$  \cdot  $							
Description G	on du site (RAPPE	EL: localiser sur plar	toutes les inform	nations obtenues)	]							_
	e (ha) : 4000 m²	Etat des lieux	E <sub>r</sub>	iche végétation	٦	I	EQUIPEMENT					_
Surface totale	e (IIa) . 4000 III	Etat des lieux	Г			肚						
		Accessibilité d	lu site		$+ \parallel$							
			u parking carrefo	ur actuel				<u> </u>			<u> </u>	_
					╛╽							

PRODUITS STOCKES (Y COMPRIS PRODUITS DE CHAUFFAGE TELS QUE LE FUEL)						ENVIRONNEMENT DU SITE  X Agricole/forestier			
					Boolido	X Proximité d'une ZNIEFF  Zone naturelle Industriel sans rejets Industriel avec rejet (préciser : liquides ? gazeux ?)			
Conditionnement	NE	bre V	/olume	Produit (s)	Distance entre elles	Commercial Habitat urbain Habitat péri-urbain Habitat dispersé	<b>3</b> ,		
Confinement (préciser qui REJETS LIQUIDES	ielle cuve)	•	•			ERP (hôpital, école, crèche,)			
Nature des rejets liquides	8	V	/olume/an	Dev	venir des rejets	Substances sur le site (actue		ciennement) Retrouvées SUR site	
REJETS GAZEUX Nature des rejets gazeux		V	/olume/an	Dev	venir des rejets	(préciser : usage actuel/antérieur)		eau superficielle/ea  NON détectée	
						Composés organiques			
Description Environ	nnementale					hydrocarbures		X	
UTILISATION DES EAUX									
(préciser le nbre)	Sur/Hors	s site	Indust	riel/ AEP	AMONT/AVAL				
<ul><li>Existence de piézomèt</li><li>Existence de captages</li></ul>		à l'est	Usage in	dividuel	aval	Composés inorganiques			
GEOLOGIE, HYDROLOGIE ET  Type de formation géo  Type de sols, de végétation	ologique? Alluvio	ons hétéro	ogènes					X	
Présence d'eaux superficie (Préciser la distance, usag	elles? Oui en	n limite de	e site						
Présence d'eaux souterrais		faible pro	ofondeur d	ans les alluvio	ns	Détection de substances HORS SITE : N Préciser :	lon		
usage)									

# **ANNEXE 4. FICHES BASIAS**

#### PAC8302671

#### Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le <u>préambule départemental</u>.

#### 1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC

Date de création de la fiche : (\*) 20/06/2003 Nom(s) usuel(s) : Four à chaux Etat de connaissance : Inventorié Visite du site : Non

### 2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
DRIRE	Oui	12/12/2003	Non	
DDE	Oui	12/12/2003	Non	
MAIRIE	Oui	12/12/2003	Oui	25/08/2004

#### 3 - Localisation du site

Localisation: Quartier de la Foux

Code INSEE: 83141

Commune principale: TRANS-EN-PROVENCE (83141)

Zone Lambert initiale: Lambert II étendu

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	935 391	935 391	981 423	
Y (m)	1 843 442	1 843 442	6 274 466	

Carte(s) et plan(s) consulté(s):

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Plan d'ensemble	1/2500	1905	Ne sais pas	

Commentaire(s): 1024-1xi-7

### 4 - Propriété du site

#### Propriétaires:

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Туре	Exploitant
----------------------	-----------------------------	------	------------

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Турс	Exploitant
VIEN	19/06/1857	Personne physique	Oui

Nombre de propriétaires actuels :

9

#### 5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Ne sait pas
Date de première activité : (\*)

19/06/1857

Origine de la date : AP=Arrêté préfectoral

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres
1	Fabrication de matériaux de construction en terre cuite (de tuiles et briques) et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	C23.3	19/06/1857		Autorisation		AP=Arrêté préfectoral	AD83/9M15/65	

Exploitant(s) du site:

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
NILOUX Jean	19/06/1857	

### 6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : ?

#### 7 - Utilisateurs

Utilisateurs:

Nom utilisateur	Type d'utilisateur	Statut utilisateur
NILOUX Jean	Personne physique	Locataire

#### 8 - Environnement

Milicu d'implantation : Péri-urbain

Formation superficielle : Sables/Graviers/Galets Substratum : Calcaire compact

Code du système aquifère: 168c

Nom du système aquifère: REGION DE DRAGUIGNAN / REGION DE FAYENCE

#### 9 - Etudes et actions

.

#### 10 - Document(s) associé(s)

#### 11 - Bibliographie

Source d'information: AD83/9M15/65

### 12 - Synthèse historique

#### 13 - Etudes et actions Basol

- (\*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante .
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :
  - -01/01/11111,
  - -01/01/1112,
  - - 01/01/1113,
  - - ou sans date indiquée,
- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

#### PAC8302929

#### Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le <u>préambule départemental</u>.

#### 1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC

Date de création de la fiche : (\*) 09/09/2003

Nom(s) usuel(s): Station service ELF

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
EOF Trans en Provence La Foux	

Etat de connaissance : Inventorié

Visite du site : Non

### 2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	12/12/2003	Oui	25/08/2004
DRIRE	Oui	12/12/2003	Non	
DDE	Oui	12/12/2003	Non	

#### 3 - Localisation du site

Localisation: RN 555 La Foux

Code INSEE: 83141

Commune principale: TRANS-EN-PROVENCE (83141)

Zone Lambert initiale: Lambert II étendu

Projection	Projection L.zone (centroïde)		L93 (centroïde)	L2c (adresse)
X (m)	935 163	935 163	981 195	
Y (m)	1 843 431	1 843 431	6 274 457	

### 4 - Propriété du site

#### Propriétaires:

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Туре	Exploitant
EOF Trans en Provence La Foux	01/01/1111	Entreprise privée ou son représentant	?

Nombre de propriétaires actuels :

#### 5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité

Date de première activité : (\*)

01/01/1111

Origine de la date : DCD=Date connue d'après le dossier

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)		01/01/1111		Autorisation	ler groupe	DCD=Date connue d'après le dossier	DYMAH	

### 6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : ?

#### 7 - Utilisateurs

Utilisateurs:

Nom utilisateur	Type d'utilisateur	Statut utilisateur
EOF Trans en Provence La Foux	Entreprise privée ou son représentant	Propriétaire

#### 8 - Environnement

Milieu d'implantation : Péri-urbain

Captage AEP: Oui

Formation superficielle : Sables/Graviers/Galets
Substratum : Calcaire compact

Code du système aquifère: 168c

Nom du système aquifère: REGION DE DRAGUIGNAN / REGION DE FAYENCE

#### 9 - Etudes et actions

m

### 10 - Document(s) associé(s)

### 11 - Bibliographie

Source d'information : DYHMA

### 12 - Synthèse historique

#### 13 - Etudes et actions Basol

- (\*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :
  - 01/01/11111,
  - -01/01/1112,
  - -01/01/1113,
  - - ou sans date indiquée,
- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

#### PAC8303153

#### Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le <u>préambule départemental</u>.

#### 1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAC

Date de création de la fiche : (\*) 14/10/2003

Nom(s) usuel(s): Garage de la Nartuby à Trans-en-Provence

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale Date connue (\*)

Etat de connaissance : Inventorié

Visite du site : Non

#### 2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
DRIRE	Oui	12/12/2003	Non	
MAIRIE	Oui	12/12/2003	Oui	25/08/2004
DDE	Oui	12/12/2003	Non	

#### 3 - Localisation du site

Adresses:

| Numéro | Bis Ter | Type voie | Nom voie | Date modification (\*) |
| avenue | Draguignan de | 20/04/2018

Dernière adresse : Avenue Draguignan de

Localisation: Le Grand Pont; avanue Marguerite de Provence

Code INSEE: 83141

Commune principale: TRANS-EN-PROVENCE (83141)

Zone Lambert initiale: Lambert II étendu

Projection	L.zone (centroïde)	L2c (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	935 274	935 274	981 305	
Y (m)	1 843 344	1 843 344	6 274 370	

Commentaire(s): Pas de plan de situation

### 4 - Propriété du site

#### 5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité

Date de première activité : (\*)

01/01/1974

Origine de la date : DCD=Date connue d'après le dossier

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	SEI	début	Ref. dossier	Autres infos
1	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	01/01/1974		1?	groupe	DCD=Date connue d'après le dossicr	1988 W	Troisième classe

#### Exploitant(s) du site:

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)	
M. Blanc Alex	01/01/1974		

Commentaire(s): Actuellement garage Peugeot.

### 6 - Utilisations et projets

Surface totale : 0,2 (en ha) Surface bâtic : 183 (en m2) Code POS : AN 61 - 62

#### 7 - Utilisateurs

#### 8 - Environnement

Milieu d'implantation : Péri-urbain

Formation superficielle : Sables/Graviers/Galets
Substratum : Calcaire compact

Zones de contraintes et d'interêts

particuliers:

Type de zone ou d'intérêts particuliers	Distance (m)	Commentaire(s)
Habitation	50	
Zone inondable		PPRI en cours zone bleue B1
Cours d'eau	50	Nartuby

Code du système aquifère : 168c

Nom du système aquifère : REGION DE DRAGUIGNAN / REGION DE FAYENCE

#### 9 - Etudes et actions

lis

#### 10 - Document(s) associé(s)

### 11 - Bibliographie

Source d'information: AD 83:988 W 6

### 12 - Synthèse historique

#### 13 - Etudes et actions Basol

- (\*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante .
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :
  - - 01/01/1111,
  - $\bullet$  01/01/1112,
  - - 01/01/1113,
  - - ou sans date indiquée,
- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

# **ANNEXE 5. FICHE DE PRELEVEMENTS**



N° sondage

Site :	Carrefour TransProvence	N° mission :	8 514 112	Date / heure :	9h30	Matériel de sondage :	Mini pelle	Coordonnées : X 43°30'38,	1""N Y 6°28'38,2"E
Intervenant Artelia E&E :	ECN	Entreprise sous-traitant :	Tp Creation	Méteo :	soleil	Aspect du terrain:	terrain friche	Date d'envoi au laboratoire	17/09/2018
Prof. (m)	(texture, co	Lithologie ouleur, humidité, cohésion,)		Humidité ou arrivée d'eau	Odeur	Mesures PID	Prof. du prélèv (m)	Nom du prélèv	Analyses et type de flaconnage
0-1,5 m		Limon brun		non	non	0	01,5 m	S1	2 flacons sol; pack ISDI
			7.79				政策		
						K Chi			
			西连						
	Gestion des cuttings : Rem	is dans sondage							
	Autres :						成。對於		
Commentaires/									
schéma						O. Mark			
					TAN				
					200		$\lambda > 1$		



N° sondage

Site :	Carrefour TransProvence	N° mission :	8 514 112	Date / heure :	10h10	Matériel de sondage :	Mini pelle	Coordonnées : X 43°30'38	,7""N Y 6°28'39,1"E
Intervenant Artelia E&E :	ECN	Entreprise sous-traitant :	Tp Creation	Méteo :	soleil	Aspect du terrain:	terrain friche	Date d'envoi au laboratoire	17/09/2018
Prof. (m)	(texture, co	Lithologie ouleur, humidité, cohésion,)	)	Humidité ou arrivée d'eau	Odeur	Mesures PID	Prof. du prélèv (m)	Nom du prélèv	Analyses et type de flaconnage
0-1,5 m		Limon brun		non	non	0	01,5 m	S3	2 flacons sol; pack ISDI
Commentaires/ schéma	Gestion des cuttings : Rem	is dans sondage							



N° sondage

Site :	Carrefour TransProvence	N° mission :	8 514 112	Date / heure :	10h25	Matériel de sondage :	Mini pelle	Coordonnées : X 43°30'39	,5""N Y 6°28'40,4"E
Intervenant Artelia E&E :	ECN	Entreprise sous-traitant :	Tp Creation	Méteo :	soleil	Aspect du terrain:	terrain friche	Date d'envoi au laboratoire	17/09/2018
Prof. (m)	(texture, co	Lithologie ouleur, humidité, cohésion,	)	Humidité ou arrivée d'eau	Odeur	Mesures PID	Prof. du prélèv (m)	Nom du prélèv	Analyses et type de flaconnage
0-1,5 m		Limon brun		non	non	0	01,5 m	S5	2 flacons sol; pack ISE
			) ur		operated.				
		1	6. 4		1000				
					B-AL				
			7.		£.?		Section 1		
		Ş						<b>在型化金</b>	
	Gestion des cuttings : Rem	is dans sondage							
	Autres :			-		45			
commentaires/ schéma		l.						S. S	
Schema				1					



N° sondage

Site:	Carrefour TransProvence	N° mission :	8 514 112	Date / heure :	10h30	Matériel de sondage :	Mini pelle	Coordonnées : X 43°30'40	),1""N Y 6°28'41,2"E
Intervenant Artelia E&E :	ECN	Entreprise sous-traitant :	Tp Creation	Méteo :	soleil	Aspect du terrain:	terrain friche	Date d'envoi au laboratoire	17/09/2018
Prof. (m)	(texture, co	Lithologie ouleur, humidité, cohésion,)		Humidité ou arrivée d'eau	Odeur	Mesures PID	Prof. du prélèv (m)	Nom du prélèv	Analyses et type de flaconnage
0-1,5 m		Limon brun							2 flacons sol; pack ISDI
			5				6.0		
							4.5		
	Gestion des cuttings : Rem	is dans sondage						The co	
	Autres :						人工模		
Commentaires/ schéma									



N° sondage

Site :	Carrefour TransProvence	N° mission :	8 514 112	Date / heure :	10h50	Matériel de sondage :	Mini pelle	Coordonnées : X 43°30'40	,5""N Y 6°28'41,7"E
Intervenant Artelia E&E :	ECN	Entreprise sous-traitant :	Tp Creation	Méteo :	soleil	Aspect du terrain:	terrain friche	Date d'envoi au laboratoire	17/09/2018
Prof. (m)	(texture, co	Lithologie ouleur, humidité, cohésion,)		Humidité ou arrivée d'eau	Odeur	Mesures PID	Prof. du prélèv (m)	Nom du prélèv	Analyses et type de flaconnage
0-1,5 m		Limon brun		non	non	0	01,5 m	S8	2 flacons sol; pack ISDI
						11		11/1	
								- La	
	Gestion des cuttings : Rem	is dans sondage							•
	Autres :								
Commentaires/									
schéma									
			100						



N° sondage

Site :	Carrefour TransProvence	N° mission :	8 514 112	Date / heure :	11h00	Matériel de sondage :	Mini pelle	Coordonnées : X 43°30'40	,8""N Y 6°28'41,2"E
Intervenant Artelia E&E :	ECN	Entreprise sous-traitant :	Tp Creation	Méteo :	soleil	Aspect du terrain:	terrain friche	Date d'envoi au laboratoire	17/09/2018
Prof. (m)	(texture, co	Lithologie ouleur, humidité, cohésion,)		Humidité ou arrivée d'eau	Odeur	Mesures PID	Prof. du prélèv (m)	Nom du prélèv	Analyses et type de flaconnage
0-1,5 m		Limon brun sableux		non	non	0	01,5 m	S6	2 flacons sol; pack ISDI
					7				
			(A)	4.7	4			( called the called th	
			18						
	Gestion des cuttings : Rem	is dans sondage							!
	Autres :								
Commentaires/									
schéma								4.3.4	
								White Street Co.	



N° sondage

			T	I	I	Matériel de sondage		T	
Site :	Carrefour TransProvence	N° mission :	8 514 112	Date / heure :	11h10	:	Mini pelle	Coordonnées : X 43°30'40	2""N Y 6°28'39,9"E
Intervenant Artelia E&E :	ECN	Entreprise sous-traitant :	Tp Creation	Méteo :	soleil	Aspect du terrain:	terrain friche	Date d'envoi au laboratoire	17/09/2018
Prof. (m)	(texture, co	Lithologie ouleur, humidité, cohésion, …)	)	Humidité ou arrivée d'eau	Odeur	Mesures PID	Prof. du prélèv (m)	Nom du prélèv	Analyses et type de flaconnage
0-1,5 m	Limon brun sableux			non	non	0	01,5 m	S6	2 flacons sol; pack ISDI
				al l	1				
									/\$
								11	
						1 / E		A service of the	
	Gestion des cuttings : Rem	is dans sondage							2 4
	<u>Autres :</u>								
Commentaires/ schéma				1	Yanda a		JE A.		
			May 1						
		9	While a						



N° sondage

Site :	Carrefour TransProvence	N° mission :	8 514 112	Date / heure :	11h20	Matériel de sondage :	Mini pelle	Coordonnées : X 43°30'39	5""N Y 6°28'38,7"E
Intervenant Artelia E&E :	ECN	Entreprise sous-traitant :	Tp Creation	Méteo :	soleil	Aspect du terrain:	terrain friche	Date d'envoi au laboratoire	17/09/2018
Prof. (m)	(texture, co	Lithologie ouleur, humidité, cohésion,)	)	Humidité ou arrivée d'eau	Odeur	Mesures PID	Prof. du prélèv (m)	Nom du prélèv	Analyses et type de flaconnage
0-1,5 m		Limon brun sableux		non	non	0	01,5 m	S2	2 flacons sol; pack ISI
Commentaires/ schéma	Gestion des cuttings : Rem	is dans sondage							

# **ANNEXE 6. BORDEREAUX D'ANALYSES**

#### AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



ARTELIA Eau & Environnement Monsieur Emmanuel CORDOUAN 18 rue Elie Pelas-Le Condorcet BP132 13322 MARSEILLE Cédex 16 FRANCE

 Date
 25.09.2018

 N° Client
 35008608

 N° commande
 794341

#### RAPPORT D'ANALYSES

N° Cde 794341 Solide / Eluat

Client 35008608 ARTELIA Eau & Environnement

Référence carrefour Trans En Provence

Date de validation 18.09.18
Prélèvement par: Client

Madame, Monsieur

accrédités sont signalés par le symbole « \* ».

paramètres non

les

es paramètres indiqués dans ce document sont accrédités selon

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Sauf avis contraire, les analyses accréditées selon la norme EN ISO CEI 17025 ont été effectuées conformément aux méthodes de recherche citées dans les versions les plus actuelles de nos listes de prestations des Comités d'Accréditation Néerlandais (RVA), reconnus Cofrac, sous les numéro L005.

Si vous désirez recevoir de plus amples informations concernant le degré d'incertitudes d'une méthode de mesure déterminée, nous pouvons vous les fournir sur demande.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Respectueusement,

AL-West B.V. M. Claude Gautheron, Tel. +33/380680143 Chargé relation clientèle

page 1 de 8

IESTING
RVA L 005

JC-13-11580333-FR-P1



AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer
Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

#### N° Cde 794341 Solide / Eluat

Prélèvement	Nom d'échantillon
17.09.2018	S1
17.09.2018	S2
17.09.2018	S3
17.09.2018	S4
17.09.2018	\$5
	17.09.2018 17.09.2018 17.09.2018 17.09.2018

	Unité	<b>690926</b>	<b>690927</b>	<b>690928</b>	<b>690929</b>	690930 ss
Lixiviation		31	32	33	34	35
Lixiviation (EN 12457-2)		++	++	++	++	++
Prétraitement des échantillons						
Masse échantillon total inférieure à 2	kg kg	1,09	0,53	1,14	1,03	1,08
Matière sèche	%	87,5	88,0	88,7	88,7	88,7
Calcul des Fractions solubles			•	•	·	
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Arsenic cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,001 *	0 - 0,001 *	0 - 0,001 *	0 - 0,001 *	0 - 0,001 *
Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	6,0 *	8,0 *	5,0 *	0 - 1 *	5,0 *
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *
COT cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 10 *	0 - 10 *	0 - 10 *	10 *	11 *
Cuivre cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,04 *	0,05 *	0,03 *	0,05 *	0,05 *
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	6,0 *	6,0 *	6,0 *	6,0 *	6,0 *
Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 1000 *	0 - 1000 *	0 - 1000 *	0 - 1000 *	0 - 1000 *
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *
Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,0003 *	0 - 0,0003 *	0 - 0,0003 *	0,0015 *	0 - 0,0003 *
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Plomb cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 50 *	0 - 50 *	0 - 50 *	0 - 50 *	0 - 50 *
Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,02 *	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *	0,05 *
Analyses Physico-chimiques						
pH-H2O		8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
COT Carbone Organique Total	mg/kg Ms	5000	5900	5200	6800	4900
HAP						
Acénaphtylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Fluorène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050	<0,050

page 2 de 8 TESTING RVA L 005

Les paramètres indiqués dans ce document sont accrédités selon ISO/IEC 17025 :2005. Seuls les paramètres non accrédités sont signalés par le symbole «\*».



AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer
Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

#### N° Cde 794341 Solide / Eluat

N° échant.	Prélèvement	Nom d'échantillon
690931	17.09.2018	S6
690932	17.09.2018	S7
690933	17.09.2018	S8

	Unité	690931	690932	690933
	Office	S6	<b>690932</b> S7	S8
Lixiviation				
Lixiviation (EN 12457-2)		++	++	++
Prétraitement des échantillons				
Masse échantillon total inférieure à 2	kg kg	1,19	1,12	0,61
Matière sèche	%	92,4	90,2	89,9
Calcul des Fractions solubles				
Antimoine cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Arsenic cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Baryum cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *
Cadmium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,001 *	0 - 0,001 *	0 - 0,001 *
Chlorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	4,0 *	5,0 *	3,0 *
Chrome cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *
COT cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 10 *	0 - 10 *	0 - 10 *
Cuivre cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0,03 *	0,02 *	0,04 *
Fluorures cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	5,0 *	5,0 *	6,0 *
Fraction soluble cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 1000 *	0 - 1000 *	0 - 1000 *
Indice phénol cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *	0 - 0,1 *
Mercure cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,0003 *	0 - 0,0003 *	0 - 0,0003 *
Molybdène cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Nickel cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Plomb cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Sélénium cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *	0 - 0,05 *
Sulfates cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 50 *	0 - 50 *	0 - 50 *
Zinc cumulé (var. L/S)	mg/kg Ms	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *	0 - 0,02 *
Analyses Physico-chimiques				
рН-Н2О		8,8	8,7	8,8
COT Carbone Organique Total	mg/kg Ms	3800	4800	4300
HAP				
Acénaphtylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050
Acénaphtène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050
Fluorène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050
Pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,050

TESTING RVA L 005

Kamer van Koophandel Nr. 08110898 Directeur ppa. Marc van Gelder VAT/BTW-ID-Nr.: NL 811132559 B01 Dr. Paul Wimmer

Les paramètres indiqués dans ce document sont accrédités selon ISO/IEC 17025 :2005. Seuls les paramètres non accrédités sont signalés par le symbole « \* ».

#### AL-West B.V.

**GROUP** 

Your labs. Your service.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108

e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

N° Cde 794341 Solide / Eluat

Unité 690926 690927 690928 690929 690930 **HAP** Anthracène mg/kg Ms <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 Benzo(a)anthracène <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 mg/kg Ms Benzo(a)pyrène mg/kg Ms <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 symbole < 0.050 < 0.050 < 0.050 < 0.050 < 0.050 Benzo(g,h,i)pérylène mg/kg Ms Benzo(k)fluoranthène <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 mg/kg Ms <u>e</u> <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 par Chrysène mg/kg Ms sont signalés =luoranthène mg/kg Ms < 0.050 < 0.050 < 0.050 < 0.050 < 0.050 ndéno(1,2,3-cd)pyrène <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 mg/kg Ms Naphtalène <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 mg/kg Ms Phénanthrène <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 mg/kg Ms accrédités HAP (6 Borneff) - somme mg/kg Ms n.d. n.d. n.d. n.d. n.d Somme HAP (VROM) mg/kg Ms n.d. n.d. n.d n.d. n.d. HAP (EPA) - somme mg/kg Ms n.d. n.d. n.d. n.d. n.d. paramètres non Composés aromatiques Benzène <0,050 mg/kg Ms <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 Toluène mg/kg Ms <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 Ethylbenzène mg/kg Ms <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 les m,p-Xylène <0,10 <0,10 <0,10 <0,10 <0,10 mg/kg Ms Seuls o-Xylène mg/kg Ms <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 <0,050 :2005. Somme Xylènes mg/kg Ms n.d. n.d. n.d. n.d. n.d BTEX total n.d. \* n.d. \* n.d. \* n.d. \* mg/kg Ms n.d. 3 17025 Somme TEX mg/kg Ms n.d. n.d. n.d. n.d. n.d. Hydrocarbures totaux ISO/IEC <20 Hydrocarbures totaux C10-C40 mg/kg Ms <20 <20 <20 <20 <4 \* <4 \* <4 \* <4 \* Fraction C10-C12 mg/kg Ms <4 ' sont accrédités selon <4 \* <4 \* <4 \* <4 \* Fraction C12-C16 mg/kg Ms <4 ' <2 \* <2 \* <2 \* <2 \* <2 Fraction C16-C20 mg/kg Ms <2 \* <2 \* <2 Fraction C20-C24 <2 \* <2 \* mg/kg Ms <2 \* <2 \* <2 \* <2 \* Fraction C24-C28 mg/kg Ms <2 <2 \* <2 \* <2 \* Fraction C28-C32 <2 \* <2 mg/kg Ms <2 \* <2 \* <2 \* <2 \* Fraction C32-C36 mg/kg Ms <2 document <2 \* <2 \* <2 \* <2 \* <2 ' Fraction C36-C40 mg/kg Ms Polychlorobiphényles g PCB (28) mg/kg Ms <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 paramètres indiqués dans PCB (52) <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 mg/kg Ms <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 PCB (101) mg/kg Ms PCB (118) <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 mg/kg Ms <0,001 PCB (138) mg/kg Ms <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 PCB (153) <0,001 <0,001 <0,001 <0,001 mg/kg Ms <0,001 <0,001 PCB (180) mg/kg Ms <0,001 <0,001 <0,001

es







Your labs. Your service.

#### N° Cde 794341 Solide / Eluat

	Unité	<b>690931</b> se	<b>690932</b> s <sub>7</sub>	690
HAP				
Anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Benzo(a)anthracène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Benzo(a)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Chrysène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Fluoranthène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Naphtalène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Phénanthrène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
HAP (6 Borneff) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	
Somme HAP (VROM)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	
HAP (EPA) - somme	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	
Composés aromatiques				
Benzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Toluène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Ethylbenzène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
m,p-Xylène	mg/kg Ms	<0,10	<0,10	<(
o-Xylène	mg/kg Ms	<0,050	<0,050	<0,
Somme Xylènes	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	
BTEX total	mg/kg Ms	n.d. *	n.d. *	n
Somme TEX	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	
Hydrocarbures totaux				
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg Ms	<20	<20	
Fraction C10-C12	mg/kg Ms	<4 *	<4 *	
Fraction C12-C16	mg/kg Ms	<4 *	<4 *	
Fraction C16-C20	mg/kg Ms	<2 *	<2 *	
Fraction C20-C24	mg/kg Ms	<2 *	<2 *	
Fraction C24-C28	mg/kg Ms	<2 *	<2 *	
Fraction C28-C32	mg/kg Ms	<2 *	<2 *	
Fraction C32-C36	mg/kg Ms	<2 *	<2 *	
Fraction C36-C40	mg/kg Ms	<2 *	<2 *	
Polychlorobiphényles				
PCB (28)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,
PCB (52)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,
PCB (101)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,
PCB (118)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,
PCB (138)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,
PCB (153)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,
PCB (180)	mg/kg Ms	<0,001	<0,001	<0,



AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer
Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

11...!42



Your labs. Your service.

00000

#### N° Cde 794341 Solide / Eluat

	Unité	<b>690926</b> s1	690927 s2	<b>690928</b> s3	<b>690929</b>	690930 S5
Daharblanskink forder		0.	32		•	
Polychlorobiphényles						
Somme PCB (STI) (ASE)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Analyses sur éluat après lixiviation	n					
L/S cumulé	ml/g	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Conductivité électrique	μS/cm	87,1	92,1	82,7	85,3	84,9
pH		8,5	8,5	8,5	7,8	8,5
Température	°C	20,0	20,0	20,2	20,4	20,1
Analyses Physico-chimiques sur é	éluat					
Résidu à sec	mg/l	<100	<100	<100	<100	<100
Indice phénol	mg/l	<0,010	<0,010	<0,010	<0,010	<0,010
Chlorures (CI)	mg/l	0,6	0,8	0,5	<0,1	0,5
Chlorures (CI) Sulfates (SO4) COT Fluorures (F)	mg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0
сот	mg/l	<1,0	<1,0	<1,0	1,0	1,1
Fluorures (F)	mg/l	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Métaux sur éluat						
Antimoine (Sb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0
Antimoine (Sb) Arsenic (As)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0
Baryum (Ba)	μg/l	<10	<10	<10	<10	<10
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
·	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0	<2,0
Chrome (Cr) Cuivre (Cu)	μg/l	4,4	5,4	3,3	4,9	5,3
Mercure (Hg)	μg/l	<0,03	<0,03	<0,03	0,15	<0,03
Molybdène (Mo)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0
Nickel (Ni) Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0
Sélénium (Se)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0
Zinc (Zn)	μg/l	2,4	<2,0	<2,0	<2,0	4,6
` ′		•	•	•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Les paramètres indiqués dans ce document sont accrédités selon ISO/IEC 17025 :2005. Seuls les paramètres non accrédités sont signalés par le symbole «\*».

DOC-13-11580333-FR-P6





Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands Postbus 693, 7400 AR Deventer Tel. +31(0)570 788110, Fax +31(0)570 788108 e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

#### N° Cde 794341 Solide / Eluat

	Unité	<b>690931</b>	<b>690932</b>	<b>690933</b>
Polychlorobiphényles				
Somme PCB (STI) (ASE)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.
Somme 7 PCB (Ballschmiter)	mg/kg Ms	n.d.	n.d.	n.d.
Analyses sur éluat après lixiviation				
L/S cumulé	ml/g	10,0	10,0	10,0
Conductivité électrique	μS/cm	75,5	74,3	71,0
рН	•	9,1	8,9	8,2
Température	°C	20,1	20,1	20,4
Analyses Physico-chimiques sur él	luat			
Résidu à sec	mg/l	<100	<100	<100
Indice phénol	mg/l	<0,010	<0,010	<0,010
Chlorures (CI)	mg/l	0,4	0,5	0,3
Sulfates (SO4)	mg/l	<5,0	<5,0	<5,0
СОТ	mg/l	<1,0	<1,0	<1,0
Fluorures (F)	mg/l	0,5	0,5	0,6
Métaux sur éluat	-			
Antimoine (Sb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0
Arsenic (As)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0
Baryum (Ba)	μg/l	<10	<10	<10
Cadmium (Cd)	μg/l	<0,1	<0,1	<0,1
Chrome (Cr)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0
Cuivre (Cu)	μg/l	3,0	2,2	3,7
Mercure (Hg)	μg/l	<0,03	<0,03	<0,03
Molybdène (Mo)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0
Nickel (Ni)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0
Plomb (Pb)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0
Sélénium (Se)	μg/l	<5,0	<5,0	<5,0
Zinc (Zn)	μg/l	<2,0	<2,0	<2,0
Explication: dans la colonne de résulta Il existe une différence observée avec Début des analyses: 18.09.2018 Fin des analyses: 24.09.2018 Les résultats d'analyses ne concernen pertinence en est difficilement vérifiable	e le guide méthodolo	ogique : le poids de	l' échantillon est ir	nférieur à 2 kç at rendu est d
AL-West B.V. M. Claude Gau	utheron, Tel. +	33/380680143		
Chargé relation clientèle				

Les résultats d'analyses ne concernent que ces échantillons soumis à essai. La qualité du résultat rendu est contrôlée et validée, mais la pertinence en est difficilement vérifiable car le laboratoire n'a pas connaissance du contexte du site, de l'historique de l'échantillon.









Your labs. Your service.

#### N° Cde 794341 Solide / Eluat

#### Liste des méthodes

Cf. NEN-ISO 10390 (sol uniquement): pH-H2O

Conforme à EN-ISO 17294-2 (2004): Zinc (Zn) Cadmium (Cd) Antimoine (Sb) Arsenic (As) Baryum (Ba) Sélénium (Se) Chrome (Cr)

Cuivre (Cu) Molybdène (Mo) Nickel (Ni) Plomb (Pb)

Conforme à ISO 10359-1, conforme à EN 16192: Fluorures (F) Conforme à ISO 15923-1: Sulfates (SO4) Chlorures (CI)

Conforme à ISO 22155: BTEX total

symbole Conforme à ISO 22155: Benzène Toluène Ethylbenzène m,p-Xylène o-Xylène Somme Xylènes

conforme EN 16192: COT

<u>e</u>

accrédités sont signalés

paramètres non

les

Seuls

:2005.

conforme ISO 10694 (2008): COT Carbone Organique Total

par EN-ISO 16192: Indice phénol

Equivalent à NF EN ISO 15216: Résidu à sec

méthode interne: Acénaphtylène Acénaphtène Fluorène Pyrène Benzo(b)fluoranthène Dibenzo(a,h)anthracène Phénanthrène

> Naphtalène Indéno(1,2,3-cd)pyrène Fluoranthène Chrysène Benzo(k)fluoranthène Benzo(g,h,i)pérylène Benzo(a)pyrène Benzo(a)anthracène Anthracène HAP (6 Borneff) - somme Somme HAP (VROM) HAP (EPA) - somme PCB (28) PCB (52) PCB (101) PCB (118) PCB (138) PCB (153) PCB (180)

Somme 7 PCB (Ballschmiter) Somme PCB (STI) (ASE)

Méthode interne: Fraction C10-C12 Fraction C12-C16 Fraction C16-C20 Fraction C20-C24 Fraction C28-C32 Fraction C24-C28

Fraction C32-C36 Fraction C36-C40

Méthode interne: Hydrocarbures totaux C10-C40

NEN-EN 1483 (2007): Mercure (Hg) NEN-EN15934; EN12880: Matière sèche NF EN 12457-2: Lixiviation (EN 12457-2)

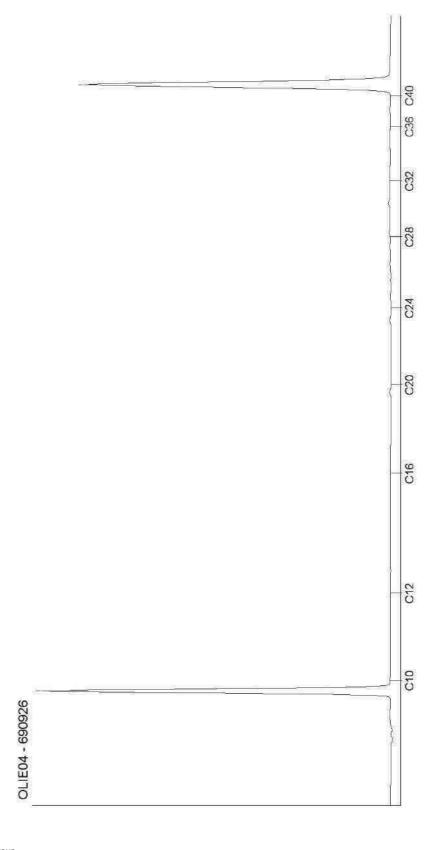
<Sans objet>: Antimoine cumulé (var. L/S) Arsenic cumulé (var. L/S) Baryum cumulé (var. L/S) Cadmium cumulé (var. L/S)

Chlorures cumulé (var. L/S) Chrome cumulé (var. L/S) Cuivre cumulé (var. L/S) Fraction soluble cumulé (var. L/S) Indice phénol cumulé (var. L/S) Mercure cumulé (var. L/S) Molybdène cumulé (var. L/S) Nickel cumulé (var. L/S)

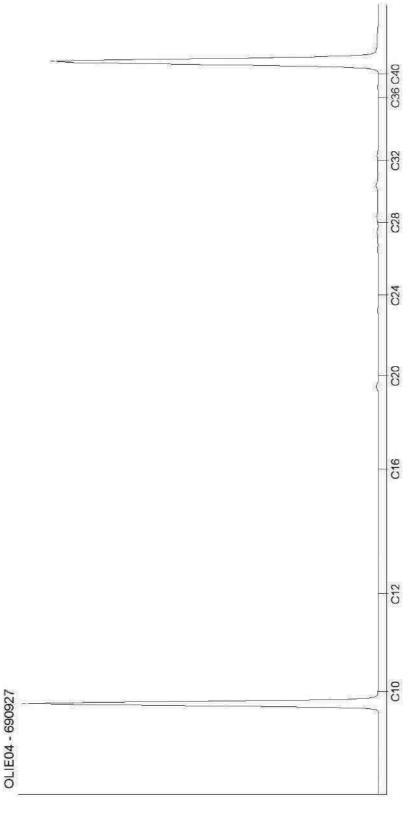
Plomb cumulé (var. L/S) Sulfates cumulé (var. L/S) Sélénium cumulé (var. L/S) Zinc cumulé (var. L/S)

<Sans objet>: Masse échantillon total inférieure à 2 kg Somme TEX selon norme lixiviation: COT cumulé (var. L/S) Fluorures cumulé (var. L/S) selon norme lixiviation: L/S cumulé pH Conductivité électrique Température

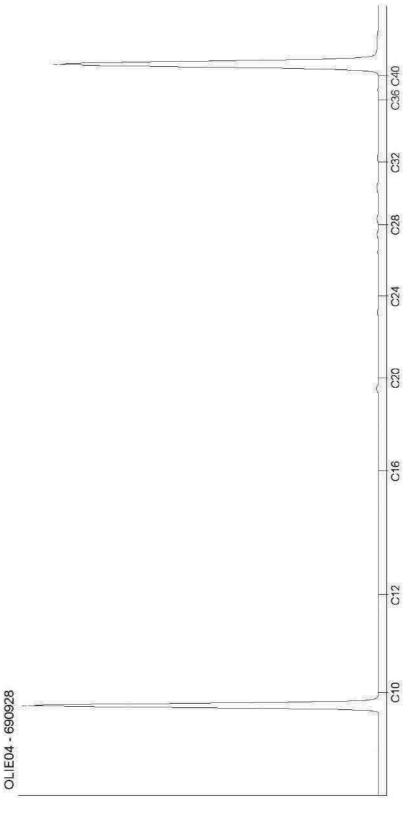
CHROMATOGRAM for Order No. 794341, Analysis No. 690926, created at 21.09.2018 04:26:02 Nom d'échantillon: S1



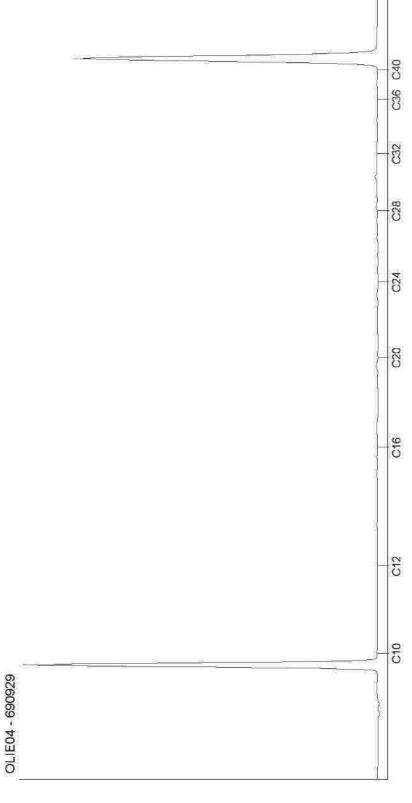
CHROMATOGRAM for Order No. 794341, Analysis No. 690927, created at 21.09.2018 04:26:02 Nom d'échantillon: S2



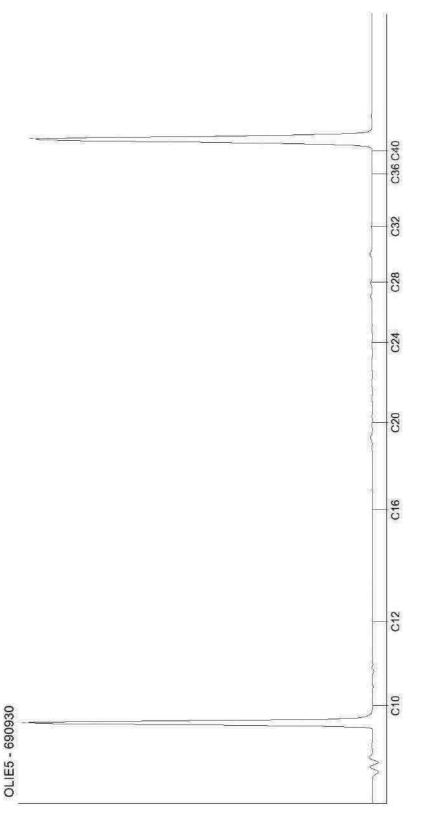
CHROMATOGRAM for Order No. 794341, Analysis No. 690928, created at 21.09.2018 04:26:03 Nom d'échantillon: S3



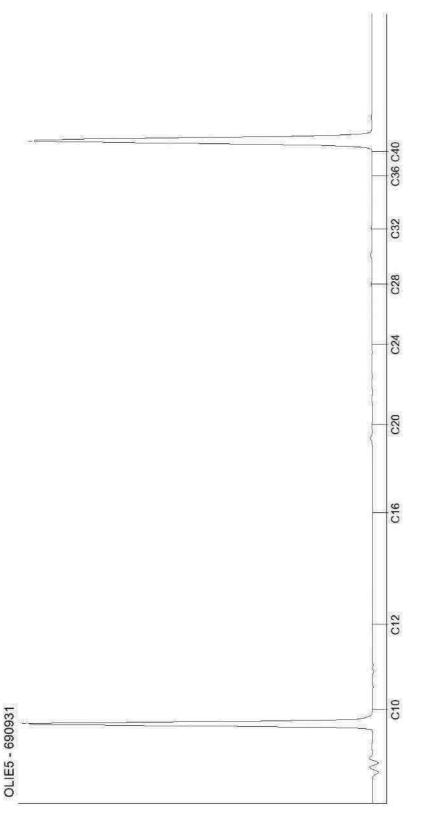
CHROMATOGRAM for Order No. 794341, Analysis No. 690929, created at 21.09.2018 04:26:03 Nom d'échantillon: S4



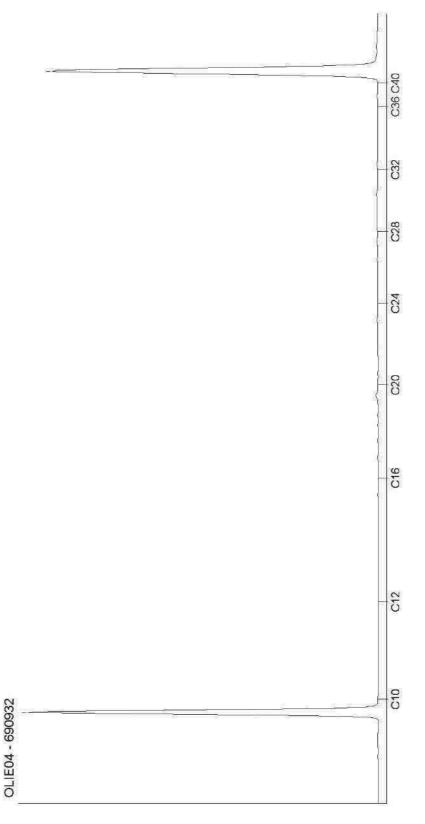
CHROMATOGRAM for Order No. 794341, Analysis No. 690930, created at 21.09.2018 05:30:39 Nom d'échantillon: \$5



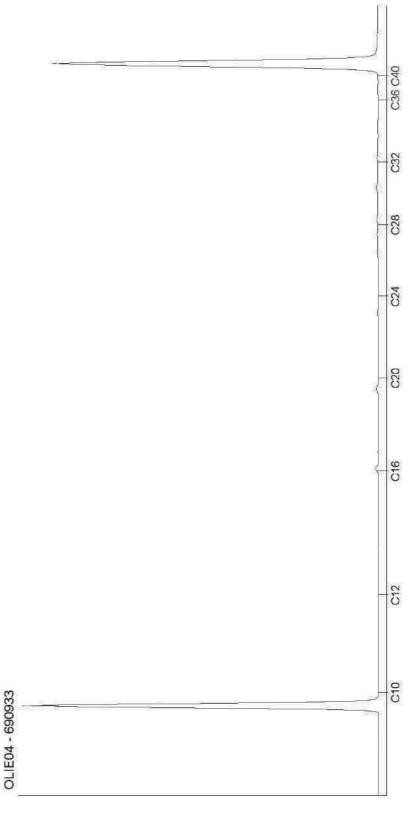
CHROMATOGRAM for Order No. 794341, Analysis No. 690931, created at 21.09.2018 05:30:39 Nom d'échantillon: S6



CHROMATOGRAM for Order No. 794341, Analysis No. 690932, created at 21.09.2018 04:26:03 Nom d'échantillon: S7



CHROMATOGRAM for Order No. 794341, Analysis No. 690933, created at 21.09.2018 04:26:03 Nom d'échantillon: S8



## **ANNEXE 7. VALEURS GUIDES**

#### 1. Introduction

**Contamination**: teneurs anormales (supérieures au bruit de fond géochimique naturel).

**Pollution** : contamination qui entraîne une gêne par rapport à une fonction (risque inacceptable).

Risque : correspond à une probabilité de survenue d'un dommage.

Il est à noter que suite à la mise en place, depuis février 2007, de la nouvelle politique de gestion de sites et sols pollués, les valeurs guides anciennement préconisées par le Ministère en charge de l'Environnement dans son Guide méthodologique '' Gestion des sites (potentiellement) pollués version 2" de décembre 2002 (typiquement les valeurs VDSS et VCI) n'ont dorénavant plus cours. La nouvelle politique s'oriente ainsi vers une utilisation moins linéaire des outils de gestion des sites et sols pollués, afin d'inciter, dans les études réalisées une démarche d'identification claire des enjeux à protéger.

Différentes valeurs guides sont présentées en regard des résultats des analyses effectuées. Elles permettent d'apporter un point de repère afin d'apprécier l'état de contamination des milieux. Ces valeurs, (présentées en annexe), sont fournies à titre indicatif, aucune d'entre elle ne peut être considérée, de par la législation française, comme un seuil de dépollution à atteindre.

Dans la présentation des résultats, ARTELIA s'appuiera sur ces valeurs guides et usera de son expérience dans le domaine des sites et sols pollués, afin de mettre en évidence les contaminations remarquables susceptibles d'entraîner des risques et/ou de nécessiter la mise en œuvre d'actions spécifiques.

#### 2. VALEURS GUIDES – DESCRIPTION : SOL

#### 2.1. VALEURS SEUILS D'ACCEPTATION EN INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES (ISDI)

Ces valeurs seuils sont définies dans l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations du régime de l'enregistrement relevant de la rubrique n° 2760 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Ce sont également celles proposées par la Communauté Européenne « décision du conseil – établissant des critères et des procédures d'admission des déchets dans les décharges ».

L'arrêté spécifie que le potentiel polluant du déchet doit être évalué à partir d'un essai de lixiviation (test normalisé NF EN 12457-2) dont les résultats sont comparés à des seuils fixés dans l'arrêté (annexe II). Les déchets ne respectant pas les critères définis en annexe II, le cas échéant adaptes par arrêté préfectoral, ne peuvent pas être admis.

Ces textes ont pour objectif de proposer des recommandations adaptées à ce type de stockage, proportionnées aux nuisances générées, simplement applicables et contrôlables. Elles ont été mises en place afin d'assurer la protection de la faune, la flore et l'eau lors du stockage de ces déchets.

Légende des valeurs trouvées dans le tableau :

- (1) Si le déchet ne respecte pas cette valeur pour le sulfate, il peut être encore jugé conforme aux critères d'admission si la lixiviation ne dépasse pas les valeurs suivantes :  $1\,500\,\mathrm{mg/l}$  à un ratio L/S=0,1 l/kg et 6 000 mg/kg de matière sèche à un ratio L/S=10 l/kg. Il est nécessaire d'utiliser l'essai de percolation NF CEN/TS 14405 pour déterminer la valeur lorsque L/S=0,1 l/kg dans les conditions d'équilibre initial ; la valeur correspondant à L/S=10 l/kg peut être déterminée par un essai de lixiviation NF EN 12457-2 ou par un essai de percolation NF CEN/TS 14405 dans des conditions approchant l'équilibre local.
- (2) Si le déchet ne satisfait pas à la valeur limite indiquée pour le carbone organique total sur éluat à sa propre valeur de pH, il peut aussi faire l'objet d'un essai de lixiviation NF EN 12457-2 avec un pH compris entre 7,5 et 8,0. Le déchet peut être jugé conforme aux critères d'admission pour le carbone organique total sur éluat si le résultat de cette détermination ne dépasse pas 500 mg/kg de matière sèche.
- (3) Si le déchet ne respecte pas au moins une des valeurs fixées pour le chlorure, le sulfate ou la fraction soluble, le déchet peut être encore jugé conforme aux critères d'admission s'il respecte soit les valeurs associées au chlorure et au sulfate, soit celle associée à la fraction soluble.



(4) Pour les sols, une valeur limite plus élevée peut être admise, à condition que la valeur limite de  $500 \, \text{mg/kg}$  de matière sèche soit respectée pour le carbone organique total sur éluat, soit au pH du sol, soit pour un pH situé entre 7,5 et 8,0.



Annexe supplémentaire n°9 : Dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement pour l'extension du parking (Dossier Loi sur l'Eau)



# CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR DE TRANS EN PROVENCE

Dossier de Déclaration au titre du Code de l'Environnement pour l'extension du parking

Janvier 2019 Rapport 95517 version B

#### **IMMOBILIERE CARREFOUR**

58, Avenue Emile Zola TSA38001 92 649 BOULOGNE BILLANCOURT



#### Agence Rhône Alpes Méditerranée

Métier Eau 400 Avenue du passe-temps 13 676 AUBAGNE

Tél.: 04.42.08.70.70

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

## **Sommaire**

P	ages
1. Résumé non technique	
2. Identification du demandeur	7
3. Localisation du projet	
4. Dossier de régularisation des installations existantes au titre de la « Loi sur l'Eau »	
4.1. Description des installations existantes	
4.2. Historique	
4.3. Rubriques de la nomenclature concernées	12
4.3.1. Installations en lit majeur	12
4.3.2. Imperméabilisation des sols	
4.3.3. Demande de régularisation conformément à l'art. R214-53 CE	
4.3.4. Compensation des impacts des installations existantes	
5. Présentation générale du projet et rubrique « loi sur l'eau » concernée	
5.1. Présentation générale du projet d'extension	
5.2. Localisation du projet	
5.3. Délimitation du bassin versant intercepté	
5.3.1. Devenir des ruissellements en provenance des vallons de Cante-Perdrix	
5.3.2. Devenir des ruissellements sur les plaines enherbées en amont du sit	
projet	
5.3.3. Conclusion - Positionnement du projet vis-à-vis du code environnement.	
5.4. Liste des rubriques de la nomenclature auxquelles le projet est soumis	
6. Etat initial du site et contraintes liées à l'eau	
6.1. Contexte topographique et occupation des sols	
6.2. Contexte pluviométrique	
Fortes précipitations	
6.3. Contexte géologique et hydrogéologique	
6.4. Contexte hydrologique	
6.5. Etat des risques d'inondation	
6.6. Le PPRi de Trans-en-Provence	
6.6.1. Etat du risque inondation au droit du site Carrefour	
6.6.2. Aléa d'inondation et contraintes d'aménagement	
6.7. Qualité des eaux et objectifs de qualité	
6.8. Usages de l'eau	
6.8.1. Les prélèvements	
6.8.2. Réseaux d'eau usées	
6.9. Patrimoine naturel	
6.9.1. NATURA 2000	
6.9.2. Zones humides et espaces naturels sensibles	
6.9.3. ZNIEFF	
6.10. Contexte réglementaire	
6.10.1. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) .	
6.10.2. PAPI complet de l'Argens et des côtiers de l'Esterel	
6.10.3. Contrat de Rivière « Nartuby »	
7.1. Gestion actuelle des eaux pluviales du site	
7.1. OCSTION ACTACHE ACS CAN DIAMBLES AN SILC	22

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

7.2. Gestion des eaux pluviales du projet	. 54
8. Evaluation des incidences potentielles	. 55
8.1. Incidence Natura 2000	. 55
8.2. Impacts potentiels en phase chantier et opérationnelle	. 55
8.2.1. Incidence sur les eaux superficielles	
8.2.2. Incidence sur les eaux souterraines	
9. Mesures correctives ou compensatoires envisagées	. 57
9.1. Natura 2000	. 57
9.2. Mesures correctives ou compensatoires des incidences sur les eaux superficielles	. 57
9.2.1. Mesures pour limiter l'augmentation des eaux de ruissellement	. 57
9.2.2. Mesures pour limiter l'incidence qualitative	. 66
9.2.3. Mesures pour limiter l'incidence en phase travaux	. 66
10. Moyens de surveillance, d'entretien et d'intervention prévus	
10.1. Moyens de surveillance et d'entretien	
10.2. Moyens d'intervention en cas de pollution accidentelle	
10.3. Moyens de surveillance pendant les travaux	. 68
11. Compatibilité avec les textes réglementaires	. 69
11.1. Compatibilité avec le SDAGE RMC 2016-2021	. 69
11.2. Compatibilité avec le PAPI Complet de l'Argens et des côtiers de l'Estérel	. 69
11.3. Compatibilité avec le contrat de rivière Nartuby	. 69

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

## Liste des figures

Figure 1 : Localisation du Centre Commercial Carrefour à Trans-en-Provence	8
Figure 2 : Localisation du site sur fond cadastral et zoom sur l'extension du parking	
Figure 3 : Localisation des types de couverture du sol sur les installations existantes	
Figure 4 : Etat des installations en 1978	
Figure 5 : Etat des installations en 1994	
Figure 6 : Etat actuel des installations	
Figure 7 : Localisation des installations existantes sur fond Scan25®	
Figure 8 : Localisation des installations existantes sur fond orthophotographique	
Figure 9 : Pente moyenne globale du secteur d'étude et zone de stockage envisageable	
Figure 10 : Exemple de module alvéolaire pour bassin de rétention enterré	
Figure 11 : Emprise du bassin de rétention enterré	
Figure 12 : Connexion des différents réseaux pluviaux en vue de limiter les aménagements	
d'installation de séparateurs à hydrocarbures	
Figure 13 : Plan des aménagements hydrauliques de la Nartuby au droit du projet	
Figure 14 : Localisation des places supprimées dans le cadre du projet porté par le SMA	
Figure 15 : Contours de l'actuelle propriété et des parcelles en cours d'acquisition	
Figure 16 : Localisation de l'implantation du projet	
Figure 17 : Carte topographique des environs du projet	
Figure 18 : Franchissement nord de l'ancienne voie ferrée	
Figure 19 : Franchissement sud de l'ancienne VF	
Figure 20 : Localisation des franchissements du talus de l'ancienne voie ferrée	
Figure 21 : Direction des ruissellements déduites de l'analyse de la topographie locale	
Figure 22 : Ruissellements sur la parcelle A	
Figure 23 : Influence du talus du chemin sur les ruissellements	
Figure 24 : Ruissellements en provenance de la zone de stationnement de remorques	
Figure 25 : Stagnation des ruissellements sous le bâtiment sur pilotis	
Figure 26 : Habitation de la parcelle B construite sur remblai	
Figure 27 : Pente peu marqué sur le site du projet	
Figure 28 : Vue aérienne au droit de l'extension du parking (doc. Géoportail)	
Figure 29 : Extrait de la carte géologique 1/50000 (Source : Géoportail)	
Figure 30 : Coupe géologique interprétée du sondage BSS002JVDV	
Figure 31 : Carte de sensibilité au risque d'inondation par remontée de nappe dans le doma	
sédimentaire (d'après site www.inondationsnappes.fr)	
Figure 32 : Débit mensuel moyen de la Nartuby à Trans-en-Provence (Source : Banque Hydro).	
Figure 33 : Débits de crue de la Nartuby à Trans-en-Provence (Source : Banque Hydro)	
Figure 34 : Isohyètes maximum du 15 juin 2010 (source Météo France)	
Figure 35 : Laisse de crue en juin 2010 sur le parking Carrefour (archive Trans-en-P <sup>ce</sup> )	
Figure 36 : Carte de l'aléa hauteur d'eau – PPRI Trans en P. (secteur du CC Carrefour)	
Figure 37 : Carte des vitesses d'écoulement – PPRI Trans en P. (secteur du CC Carrefour)	
Figure 38 : Carte de l'aléa inondation - PPRI Trans en P. (secteur du CC Carrefour)	
Figure 39 : Carte du zonage réglementaire – PPRI Trans en P (secteur du CC Carrefour)	
Figure 40 : Qualité des eaux de la Nartuby (source SIAN)	
Figure 41 : Zones Natura 2000 autour du site	
Figure 42 : Réseau pluvial de collecte des eaux de toiture	
Figure 43 : Réseau d'évacuation des eaux de toiture	
Figure 44 : Réseau pluvial du Centre commercial – planche 1	
Figure 45 : Réseau pluvial du Centre commercial – planche 2	
Figure 46 : Hyétogramme et hydrogramme sur le bassin versant pour la pluie centennale de 2h	
Figure 47 : Implantation de la noue de rétention par rapport au projet	
Figure 48 : Coupe type de la noue de rétention	
Figure 49 : Coupe longitudinale de l'aménagement	. 65

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence
Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

#### Liste des tableaux

Tableau 1 : Couverture du sol sur les installations existantes	10
Tableau 2 : Rubriques de la nomenclature concernées par les installations existantes	14
Tableau 3 : Calcul du volume de compensation à l'imperméabilisation	14
Tableau 4 : Caractéristiques des aménagements de gestion qualitatives des eaux ¡	oluviales des
surfaces existantes	17
Tableau 5 : description synthétique des principaux aménagements projetés par le SMA	A à proximité
du magasin CARREFOUR (d'après doc SMA)	22
Tableau 6 : Station du Luc – hauteur de pluie de durée 6 mn	34
Tableau 7 : Station du Luc - coefficients de Montana (i en mm/h et t en min)	34
Tableau 8 : Tableau des coefficients de ruissellement (doc. MISEN 83)	58
Tableau 9 : Station du Luc – hauteur de pluie de durée 6 mn	59
Tableau 10 : Station du Luc - coefficients de Montana (i en mm/h et t en min)	59
Tableau 11 : Caractéristiques du bassin versant du projet	59
Tableau 12 : Coefficient de ruissellement pour la pluie centennale	61
Tableau 13 : Surveillance, vérification et entretien des ouvrages de rétention	67

#### Liste des annexes

- Annexe 1. Plan des réseaux EU et EP
- Annexe 2. Pré-Diagnostic écologique Site de Trans-en-Provence IDEEA / Biotope, Juillet 2018
- Annexe 3. Notice d'incidence simplifiée NATURA 2000
- Annexe 4. Etude de Gestion des eaux pluviales du projet d'extension des parkings du centre commerciale Carrefour de Trans-en-Provence Antea Group, 2018
- Annexe 5. Plan du projet d'extension du parking de CC Carrefour de Trans-en-Provence Marraud Ingénierie, 2017
- Annexe 6. Fiche Action n°35 : Réalisation d'aménagements hydrauliques sur la partie médiane du bassin versant de la Nartuby Axe 6 : Ralentissement des écoulements PAPI Complet de l'Argens et Côtiers de l'Estérel

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

## 1. Résumé non technique

Le centre commercial Carrefour de Trans en Provence se situe en bordure de la Nartuby qui a fait l'objet de crues particulièrement violentes au cours de la dernière décennie.

Dans le cadre du PAPI (Programme d'actions de Prévention des Inondation) de l'Argens et ses affluents, le SMA (Syndicat Mixte de l'Argens) porte un projet de réaménagement du tracé du cours d'eau sur le territoire communal avec en particulier une rectification du tracé des berges avec modifications des ponts prévues au droit du Centre commercial CARREFOUR.

Celui-ci va ainsi rétrocéder des places de parking à la ville de Trans-en-Provence et souhaite compenser ces places perdues via la réalisation d'une extension au NO du site.

Suite à la réunion de cadrage du 2 août 2018 avec le maitre d'ouvrage et les services de la DDTM, l'administration demande que la gestion des eaux pluviales du nouveau projet intègre une réflexion sur une amélioration du dispositif en place sur le site existant. Ainsi, le projet est soumis à la réalisation d'un dossier réglementaire loi sur l'Eau au titre de la rubrique 2.1.5.0. (régime déclaratif : superficie comprise entre 1 et 20 ha - le projet porte sur la création d'une extension du parking du centre commercial sur une surface de 5000 m² environ et le site existant représente une superficie de 5,7 ha).

La gestion des eaux pluviales du site existant est organisée suivant un réseau de caniveaux et de grilles avaloires évacuant les eaux directement dans la Nartuby en 9 points de rejet. Dans le cadre de la régularisation des surfaces existantes, l'aménagement du réseau pluvial est prévu afin de réduire le nombre d'exutoire à 3 et à les équiper de séparateurs à hydrocarbures qui permettront de limiter toute incidence d'une éventuelle pollution sur le milieu naturel.

Le projet d'extension entraine une **imperméabilisation supplémentaire** avec une augmentation potentielle des rejets au milieu naturel. Pour compenser cet impact, une noue de rétention décantation de volume utile 740 m³ (volume brut = 1 200 m³) sera mise en place le long du projet afin de stocker les eaux pluviales du projet qui seront rejetées dans le milieu naturel avec un débit de fuite de 15 l/s.

Aucune zone Natura 2000 ni aucun espace protégé ou remarquable de type ZNIEFF, ZICO, etc. n'est concernée par l'emprise du projet. Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées à plusieurs km du projet et ne seront pas impactées par le projet.

L'incidence du projet sur les espaces naturels protégés ou remarquables et sur les espèces et habitats sera très limitée.

De par les aménagements préconisés, le projet est compatible avec le SDAGE Rhône Méditerranée et le PAPI Complet de l'Argens et Côtiers de l'Estérel.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

## 2. Identification du demandeur

La présente déclaration au titre du Code de l'Environnement (« Loi sur l'Eau ») est effectuée par :

#### **IMMOBILIERE CARREFOUR**

58, Avenue Emile Zola 92 649 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

N° SIRET : 775 632 169 00162

Interlocuteur: Jean-Charles BLANC – Chef de Projet Construction Sud-Est

CARREFOUR PROPERTY LYON - tel: 04 72 75 31 35

La société Antea Group, située Parc Napollon – Bât. C 400 avenue du Passe-Temps, 13 676 AUBAGNE, a été chargée d'établir le présent dossier de déclaration au titre de la « Loi sur l'Eau ».

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence
Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

## 3. Localisation du projet

- Projet : Extension du parking du magasin Carrefour de Trans en Provence en compensation des places rétrocédées à la commune dans le cadre d'un réaménagement du lit de la Nartuby
- Département : Var
- Communes: Trans en Provence
- Lieu-dit : Le Plan
- Situation : Le site du centre commercial Carrefour se situe sur la zone commerciale en amont de la Ville (figure 1) à l'adresse suivante :
  - 1555 Route départementale, 83720 Trans-en-Provence.
- Section et numéro de parcelles :
  - Commune de Trans-en-Provence :
  - Site existant : AN n° 2 & 67
  - Acquisition envisagée : AO n° 10, 11, 37, 86, 88

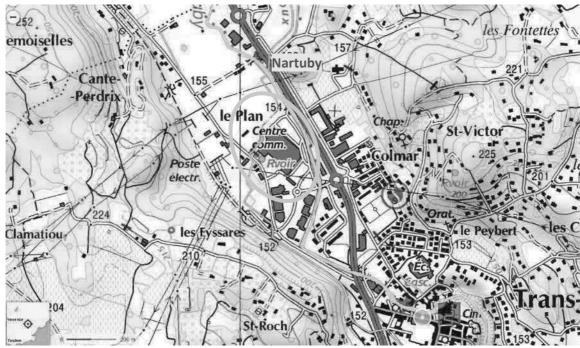


Figure 1: Localisation du Centre Commercial Carrefour à Trans-en-Provence

 l'extension du parking vient prolonger le parking existant au NO du site avec une voirie de liaison envisagée vers la route du plan. Elle représente une superficie d'environ 5 000 m² sur la parcelle AO 86 (figure 2).

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

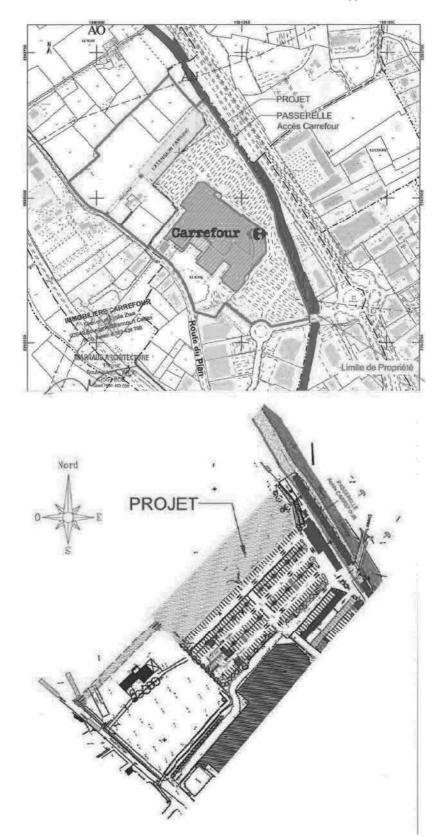


Figure 2: Localisation du site sur fond cadastral et zoom sur l'extension du parking

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

## 4. Dossier de régularisation des installations existantes au titre de la « Loi sur l'Eau »

## 4.1. Description des installations existantes

Actuellement la propriété du CC Carrefour de Trans-en-Provence couvre une superficie de 55 135 m². Le tableau 1 présente la répartition de cette surface en fonction de l'occupation du sol et la carte en figure 3 illustre la localisation.

Couleur	Type de couverture	Superficie
	Voirie et parkings	37 965 m <sup>2</sup>
	Toitures	16 055 m²
	Espaces verts	1 115 m²
	Total	55 135 m²

Tableau 1: Couverture du sol sur les installations existantes



Figure 3: Localisation des types de couverture du sol sur les installations existantes

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

#### 4.2. Historique

La construction du centre commercial date du milieu des années 1970 avec une ouverture au public en 1976. Le bâtiment initial présentait une superficie de près de 5 000 m² et la zone de stationnement couvrait environ 9 000 m² (figure 4).

En 1990, le bâtiment commercial et la zone de stationnement ont été étendu principalement vers le sud-est de la propriété. L'extension du bâtiment a augmenté la superficie d'environ 12 000 m² pour atteindre l'emprise actuelle. La zone de stationnement a été étendue de près de 23 000 m² (figure 5).



Figure 4: Etat des installations en 1978 Figure 5: Etat des installations en 1994

En 1996, la zone de stationnement a été étendue de 6 000 m² au nord-ouest de la propriété (figure 6). Lors de la construction de cette extension le canal d'irrigation qui longeait l'ancienne limite de propriété a été busé et couvert. Aujourd'hui, il traverse le parking en sous-terrain.

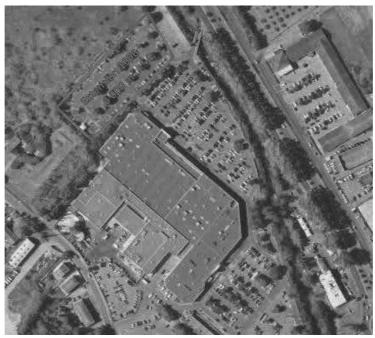


Figure 6: Etat actuel des installations

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

#### 4.3. Rubriques de la nomenclature concernées

#### 4.3.1. Installations en lit majeur

La construction du bâtiment du CC Carrefour a constitué une installation en lit majeur ayant soustrait une surface de 16 000 m² à l'expansion des crues de la Nartuby. Le bâtiment est donc concerné par la rubrique 3.2.2.0 de la nomenclature au sens de l'article R214-1 du code de l'environnement. Sa construction étant antérieure au 29 mars 1993¹, les informations fournies dans ce dossier valent demande de régularisation au titre du l de l'article R214-53 du code de l'environnement.

#### 4.3.2. Imperméabilisation des sols

La construction du bâtiment et des parkings qui l'entourent ont conduit à l'imperméabilisation de 5,4 ha. Les eaux pluviales précipitées sur cette surface sont collectées dans différents réseaux (voir annexe 1) et sont rejetées dans la Nartuby.

La construction du bâtiment (16 000 m²) et de 32 000m² de parkings sont antérieures à 1993, les informations fournies dans ce dossier valent demande de régularisation au titre du I de l'article R214-53 du code de l'environnement.

Seuls 6 000 m² de parkings ont été installés après 1993 (1996). Les mesures compensatoires relatives à ces installations sont présentées dans la suite du dossier, en cohérence avec les mesures compensatoires propres au projet présenté dans le chapitre 5.

#### 4.3.3. Demande de régularisation conformément à l'art. R214-53 CE

#### 4.3.3.1. Identification du demandeur

#### **IMMOBILIERE CARREFOUR**

58, Avenue Emile Zola 92 649 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

N° SIRET: 775 632 169 00162

Interlocuteur : Jean-Charles BLANC - Directeur Construction

CARREFOUR PROPERTY LYON - tél: 04 72 75 31 35

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Date de parution du décret n°93-743 relatif à la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de l'article 10 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

#### 4.3.3.2. Localisation des installations

#### Adresse postale:

Centre Commercial Carrefour Route Départementale 1555 83720 Trans-en-Provence.

#### Coordonnées géographiques (WGS84):

Latitude : 43°30'34.7677" N Longitude : 6°28'43.6372" E

#### **Extraits cartographiques:**

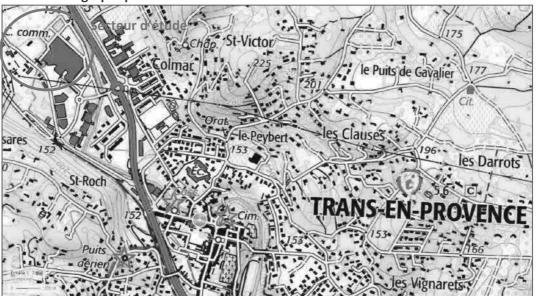


Figure 7: Localisation des installations existantes sur fond Scan25®



Figure 8: Localisation des installations existantes sur fond orthophotographique

#### **IMMOBILIERE CARREFOUR**

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

#### 4.3.3.3. Caractéristiques de l'installation

La présente demande de régularisation concerne le Centre Commercial Carrefour de Trans-en-Provence. Les installations concernées sont de 2 types différents (voir tableau 2).

Les rubriques de la nomenclature dans lesquelles ranger les installations existantes antérieures à la publication de la loi sur l'eau sont présentées ci-dessous.

Installations	Activité concernée	Surface imperméabilisée	Volume de plaine inondable²	Rubriques concernées
Bâtiment commercial	Commerces et stocks	16 055 m²	≈ 10 000 m³	2.1.5.0 3.2.2.0
Parkings	Stationnement de véhicules motorisés	37 965 m²	NC	2.1.5.0

Tableau 2 : Rubriques de la nomenclature concernées par les installations existantes

#### 4.3.4. Compensation des impacts des installations existantes

#### 4.3.4.1. Gestion quantitative des ruissellements

Le calcul des volumes de compensation à l'imperméabilisation des sols est défini par la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature dans le document intitulé « Règles générales à prendre en compte dans la conception et la mise en œuvre des réseaux et ouvrages pour le département du Var » (MISEN, janvier 2014).

La valeur à retenir est la plus contraignante des trois méthodes présentées dans le tableau 3.

Méthode de calcul	Application aux installations existantes					
Volume de rétention d'au minimum 100 l/m²	Surface imperméabilisée : 54 000 m²					
imperméabilisé   ⇒ Volume de rétention = <b>5 400 m³</b>						
Préconisation du POS ou du PLU	Pas de préconisation dans le PLU en vigueur					
Débit de pointe pour une pluie d'occurrence centennale Débit de fuite (débit biennal avan						
(avec méthode de transformation pluie/débit du aménagement) estimé à 59 l/s						
réservoir linéaire pour une durée de pluie de 2h)	⇒ Volume de rétention = 5 920 m³					

Tableau 3 : Calcul du volume de compensation à l'imperméabilisation

La valeur de compensation à retenir est donc un volume de rétention de 5 920 m<sup>3</sup>.

Etant donnée la pente moyenne globale du secteur étudié, la mise en œuvre d'un éventuel bassin de rétention destiné au stockage des eaux de ruissellement provenant des installations existantes ne peut être envisagée qu'au sud-est du bâtiment, au niveau de la zone stationnement la plus basse (figure 9).

Cette zone propose actuellement environ 260 places de stationnement qu'il n'est économiquement pas envisageable de supprimer car cela réduirait d'1/3 la capacité d'accueil des clients du centre commercial.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Volume = emprise au sol x hauteur d'eau calculée à partir des cotes PPRi et des cotes TN

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

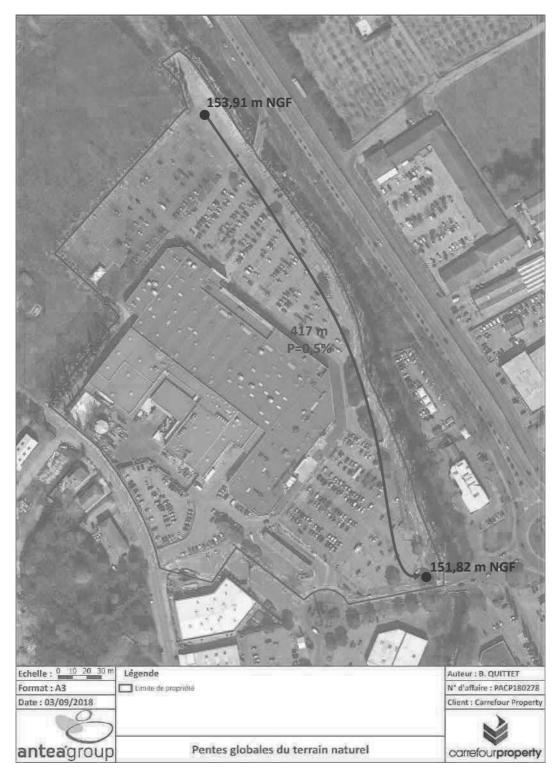


Figure 9 : Pente moyenne globale du secteur d'étude et zone de stockage envisageable

Pour concilier le maintien de la surface de stationnement actuelle avec le volume de rétention nécessaire, la mise en œuvre d'un bassin enterré constitué de modules alvéolaires (voir exemple figure 10) peut être envisagé. Le taux de vide de ces structures étant de 95 %, le volume total à excaver est de 6 215 m³.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

La surface disponible au niveau du secteur identifié étant d'environ 6 325 m², l'emprise du bassin enterré intègre la totalité des 260 places de stationnement (figure 11). Les modules ayant une hauteur de l'ordre de 50 cm, 2 couches seront nécessaires.

A l'issue de la mise en œuvre des modules, une dalle d'au moins 50 cm devra les recouvrir afin de supporter les parkings et voiries qui seront remis en place. L'exutoire du bassin de rétention enterré serait alors positionné à une profondeur d'a minima 1,5 m au-dessous du TN actuel.

A noter que la profondeur de la nappe d'accompagnement de la Nartuby a été mesurée à 5,4 m de profondeur lors d'un forage réalisé en 1966 à 400 m en aval du site d'étude. La proximité de la nappe fait courir le risque d'un remplissage du bassin de rétention enterré par le bas en cas de remontée de la nappe. Ce phénomène réduirait fortement la capacité de stockage et donc l'efficacité du bassin.



Figure 10 : Exemple de module alvéolaire pour bassin de rétention enterré



Figure 11 : Emprise du bassin de rétention enterré

La mise en œuvre d'un tel bassin de rétention interdit l'usage de stationnement de la zone pendant la durée des travaux qui peut atteindre 4 à 6 mois. Durant cette période, la suppression des 260 places de stationnement entrainera une perte d'exploitation non négligeable pour le centre commercial carrefour (jusqu'à 1/3 du chiffre d'affaire) que l'entreprise n'est pas en mesure de supporter.

Le prix de ce type structure est compris entre 150 et 200 € HT/m³, livraison et pose incluses. Le coût de mise en œuvre du bassin de rétention nécessaire pour compenser les ruissellements des installations existantes est compris entre 900 000 et 1 200 000 € HT hors remise en état des parkings et hors perte d'exploitation.

Le coût direct et l'impact économique de la mise en œuvre d'un bassin de rétention enterré en compensation des ruissellements induits par les installations existantes sont prohibitifs. Cette opération n'est donc pas réalisable.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

#### 4.3.4.2. Gestion qualitative des ruissellements

Actuellement, les eaux pluviales interceptées par les surfaces imperméabilisées existantes (toitures du bâtiment commercial, parkings et voirie) sont récoltées sur site dans un réseau dédié et évacués directement dans la Nartuby au niveau des 9 points de rejets identifiés en rouge et numérotés de 1 à 9 d'amont en aval sur la .

Afin de limiter le rejet des matières en suspension et des hydrocarbures lessivés sur les parkings notamment, des séparateurs à hydrocarbures seront installés en amont des exutoires. Ces derniers seront connectés par 2 ou 3 afin de limiter le nombre d'ouvrages de traitement des eaux pluviales sur 3 postes.

Les aménagements envisagés sont présentés sur la figure 12. Les connexions proposées (en turquoise sur le plan) sont envisagées au niveau des regards aval des différents réseaux et respectent les cotes de fil d'eau du plan du réseau pluvial levé en 2016. Le tableau 4 présente les exutoires connectés entre eux et les différentes caractéristiques des aménagements figure 12.

N° exutoire	Connexion à exutoire n°	Cote amont (m NGF)	Cote aval (m NGF)	Longueur (m)	Pente (%)	Estimation DN (mm)	
2	1	152,73	151,18	175	0,9	300	
3	1	152,04	151,18	195	0,4	500	
4	5	152,02	151,01*	60	1,7	600	
9	8	151,99	151,59	15	2,7	300	
8	7	151,59	150,93	55	1,2	600	
6	Exutoire actuellement HS – A condamner définitivement						

<sup>\*</sup> Afin de limiter l'emprise des travaux en bordure de parking, un regard sera mis en place au niveau du giratoire végétalisé

Tableau 4 : Caractéristiques des aménagements de gestion qualitatives des eaux pluviales des surfaces existantes

Etant donnée la localisation en bordure de cours d'eau des aménagements proposés, les travaux pourront être réalisés en concomitance avec les travaux d'aménagement hydraulique de la Nartuby. En fonction de l'emprise définitive de ce projet, le tracé des conduites de connexion des réseaux pourra être adapté.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau

Rapport n° 95517 version A

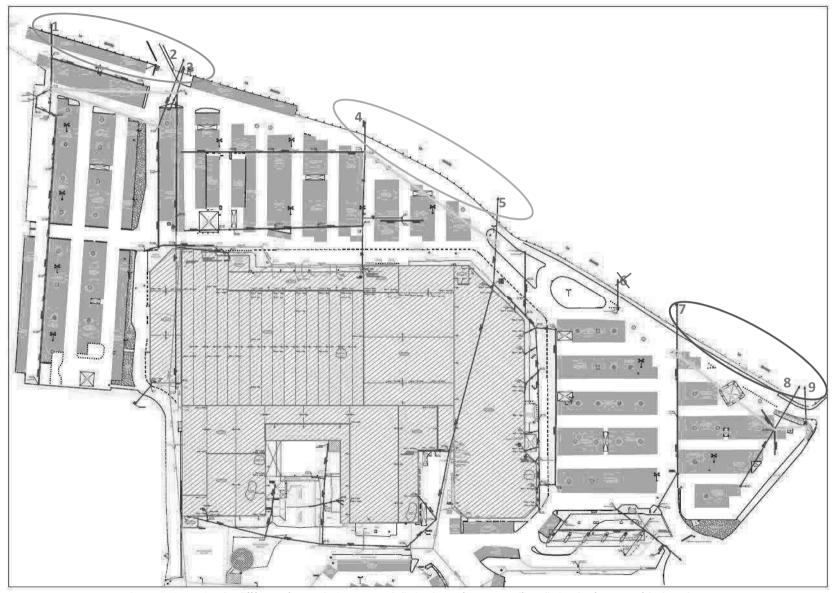


Figure 12 : Connexion des différents réseaux pluviaux en vue de limiter les aménagements d'installation de séparateurs à hydrocarbures

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Il sera mis en place au niveau de chaque exutoire un déshuileur / débourbeur (type S-I b-P) dimensionné en fonction de la superficie concernée. Le dimensionnement par le fournisseur devra être réalisé dans l'objectif du respect de l'objectif de qualité fixé par la réglementation.

Conformément à l'article 4 de la norme NF EN 858-1 sur la conception des installations de séparation d'hydrocarbures, la teneur maximale autorisée en hydrocarbures résiduels est fixée à 5 mg/l.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 5. Présentation générale du projet et rubrique « loi sur l'eau » concernée

### 5.1. Présentation générale du projet d'extension

Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) porte un projet d'aménagement hydraulique de la Nartuby médiane qui consiste principalement en l'élargissement du cours d'eau sur environ 3,2 km, dont les 420 m de cours d'eau sur lesquels la rive droite est occupée par la zone de stationnement du CC Carrefour de Trans-en-Provence.

Les travaux envisagés dans le cadre du projet du SMA sont illustrés sur la figure 13 et détaillés dans le tableau 5 en page 22.

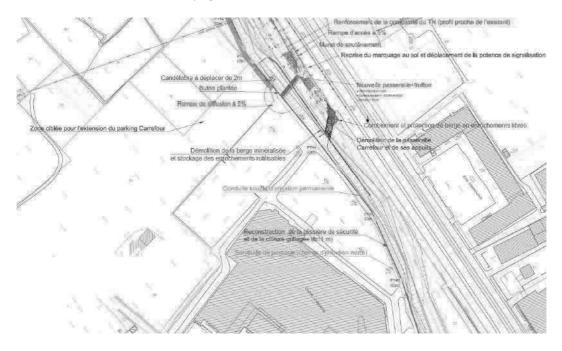


Figure 13 : Plan des aménagements hydrauliques de la Nartuby au droit du projet

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Aménagement projeté	Objectif	Nature des travaux	Conditions d'écoulement	Interventions dans le lit mouillé	Interventions sur berges	Autres interfaces notables	Entretien	Rubriques loi sur l'eau
mineur  Traitement des	Augmentation capacité lit mineur et restauration morphologique  Rétablir les	Rive droite: PT 34 à 43: Reprofilage de la Berge. Création d'une piste en haut de berge (largeur ≈ 5 m).  Rive droite: un réseau est identifié		chantier nécessaire avant toute intervention Mise hors de la	Travaux en rives gauche et droite  Travaux en	Démolitions ponctuelles d'enrochement et d'un bâti inhabité.	haut de berge. La piste créée est prolongée par une rampe de descente dans le lit vif. Entretien en	3.1.1.0: Installation d'un merlon fusible 3.1.2.0: modification du profil en travers du lit mineur 3.1.1.0:
exutoires eaux pluviales existants	descentes pluviales interceptées par le tracé	à l'aval PT 41 : pas de modification du réseau : uniquement aménager de la descente en enrochements de protection contre l'affouillement.	en eau toute l'année	chantier nécessaire avant toute intervention	rive droite		piste créée est prolongée par une rampe de descente dans le lit vif.	2.1.5.0: travaux sur les rejets d'eaux pluviales
Travaux sur le seuil de La Foux	Restauration morphologique	Arasement du seuil jusqu'à la côte 150,22 m NGF; Evacuation des gravats; Régalage des matériaux de manière à assurer le reprofilage du fond du cours d'eau; à l'état projet la pente moyenne continue entre le PT 17 (pont SNCF) et PT 44 (passerelle Carrefour) sera de 0,44 %.	Lit « mouillé » en eau toute l'année		Accès des engins à partir des berges rive droite ou gauche en fonction des conditions d'accès	En lien avec restauration morphologique du cours d'eau.		3.1.1.0: Installation d'un merlon fusible 3.1.2.0: modification du profil en long du lit mineur.
Rétablissement de la prise d'eau du Canal ASF	Mesure compensatoire suite à l'abaissement du fond de la rivière	La Foux franchit la RD1555 par l'intermédiaire de 2 dalots. Un siphon sera créé sous le fond du lit pour dériver une partie du débit. Prise d'eau latérale. Contrôle des débits au niveau du canal. Le surplus d'eau retournera à la Nartuby en rive droite. Martellière installée sur chaque berge	Lit « mouillé » en eau toute l'année	_	Interventions en RD et RG	Ces travaux seront coordonnés avec les travaux d'arasement du seuil de la Foux.	L'ouvrage créé sera entretenu par curage / aspiration.	1.2.1.0. : pompage dans les eaux superficielles 3.1.1.0: Installation d'un merlon fusible

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Aménagement projeté	Objectif	Nature des travaux	Conditions d'écoulement	Interventions dans le lit mouillé	Interventions sur berges	Autres interfaces notables	Entretien	Rubriques loi sur l'eau
Travaux sur la	Suppression du	Démolition / reconstruction	Lit mouillé en	Descente des	Interventions	Raccordement	Entretien en	3.1.1.0 :
passerelle	verrou	Comptages routiers en cours	eau toute	engins dans le	en RD et RG	sur la RD1555	haut de berge	obstacle à
Carrefour	hydraulique	Carrefour	l'année	lit Mise hors de			et/ou descente	l'écoulement
		Création d'une voie de		la zone de			dans le lit vif.	des crues.
		décélération sur la RD1555		chantier				3.1.3.0 : impact
								sur la luminosité.
Travaux sur le pont	Suppression du	Démolition / reconstruction	Lit mouillé en	Descente des	Interventions		Entretien en haut	3.1.1.0 :
Carrefour	verrou	Etude de trafic INGEROP	eau toute	engins dans le	en RD et RG		de berge et/ou	
	hydraulique		l'année	lit Mise hors de			descente dans le	l'écoulement
				la zone de			lit vif.	des crues.
				chantier				3.1.3.0 : impact
								sur la
								luminosité.
Travaux sur lit	Augmentation	Rive droite : Reprofilage de la	Lit mouillé en	Descente des	Interventions	Destruction de	Entretien en	3.1.2.0 :
mineur	capacité lit	Berge. Rive gauche : Reprofilage de	eau toute	engins dans le	en RD et RG	places de	haut de berge	modification du
	mineur et	la Berge.	l'année	lit « mouillé ».		parking en RD	et/ou descente	profil en travers
	restauration			Mise hors de		reconstruction	dans le lit vif.	du lit mineur
	morphologique			la zone de		glissière		
				chantier		Maintien		
						distance de 5 m		
						/ pylône RTE RD		

Tableau 5 : description synthétique des principaux aménagements projetés par le SMA à proximité du magasin CARREFOUR (d'après doc SMA)

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

L'emprise du projet du SMA et les modifications de conditions de circulation qu'il génère impliquent la suppression de 133 places de stationnement sur la propriété de l'Immobilière Carrefour (en rouge sur la figure 14).

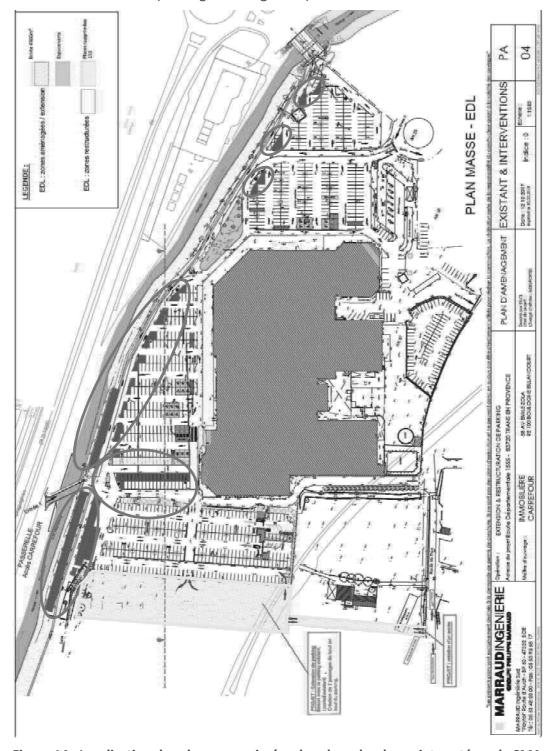


Figure 14 : Localisation des places supprimées dans le cadre du projet porté par le SMA

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Afin de maintenir la capacité d'accueil de sa zone de stationnement et de répondre aux contraintes de circulation et d'accès à la zone induites par la réduction de la voie de circulation longeant les cours d'eau, le CC Carrefour a pour projet l'extension de sa zone de stationnement sur les parcelles en friches au nord-ouest du bâtiment commercial (en vert sur la figure 15). Ce projet prévoit la création de 214 places dont 20 places pour voitures électriques et 10 places pour l'autopartage. Une voie double sens permettant l'accès vers/depuis la Route du Plan sera également mise en œuvre. L'emprise totale du projet est de 5 000 m² (hors aménagement de gestion des eaux pluviales).

La création de cette nouvelle zone de stationnement compensant les surfaces cédées à la Ville dans le cadre du projet du SMA nécessite l'acquisition foncière des parcelles jouxtant au nord-ouest l'actuelle propriété du CC Carrefour. La figure 15 précise les contours de l'actuelle propriété et des parcelles en cours d'acquisition. A noter que la société Immobilière Carrefour acquière ces parcelles dans le seul objectif de pouvoir compenser les pertes de surfaces induites par le projet d'intérêt commun porté par le SMA. Une des clauses suspensives du compromis d'achat concerne l'obtention du permis d'aménager.



Figure 15 : Contours de l'actuelle propriété et des parcelles en cours d'acquisition

## **IMMOBILIERE CARREFOUR**

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 5.2. Localisation du projet

La figure 16 localise précisément le projet d'extension sur les parcelles en cours d'acquisition et par rapport à la propriété actuelle.



Figure 16 : Localisation de l'implantation du projet

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 5.3. Délimitation du bassin versant intercepté

# 5.3.1. Devenir des ruissellements en provenance des vallons de Cante-Perdrix

La carte topographique du secteur (Figure 17) montre que le projet, de structure allongée nord-est / sud-ouest, est positionné dans le sens de la pente, perpendiculairement aux lignes de niveau en contrebas d'un secteur dit de « Cante-Perdrix » qui culmine à plus de 250 m au nord-ouest du site.

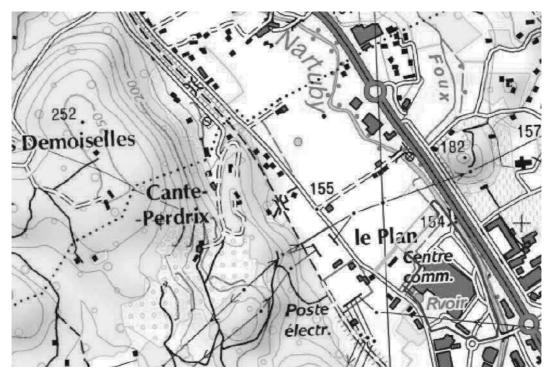


Figure 17 : Carte topographique des environs du projet

L'expertise sur site permet de préciser le fonctionnement hydraulique actuel du secteur et le bassin versant susceptible d'amener des eaux de ruissellement sur site.

A l'ouest du site de projet, en contre-bas du site de Cante-Perdrix, l'Ancien chemin de Flayosc à Draguignan est une piste cyclable mise en place sur le talus de l'ancienne ligne de chemin de fer reliant Les Arcs à Draguignan. Ce talus fait obstacle aux ruissellements en provenance des vallons amont. Seuls 2 ouvrages de franchissement du talus sont présents dans les environs du secteur d'étude.

Le franchissement nord (figure 18) localisé sur la figure 20 aboutit en bordure de jardin et d'une oliveraie. La topographie locale semble contenir les ruissellements en pied de talus. En cas d'écoulement vers l'aval, les eaux ruisselées seront captées par le fossé longeant la Route du Plan (voir ci-après).

Le franchissement sud (figure 19) abouti dans le fossé longeant le haut mur d'enceinte du poste électrique de Trans-en-Provance qui conduit les eaux pluviales le long du talus de l'ancienne voie ferrée reliant Les Arcs à Draguignan.

Ces ruissellements ne concernent donc pas le site de projet

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A



Figure 18 : Franchissement nord de l'ancienne voie ferrée



Figure 19 :
Franchissement sud de
l'ancienne VF



Figure 20 : Localisation des franchissements du talus de l'ancienne voie ferrée

# 5.3.2. Devenir des ruissellements sur les plaines enherbées en amont du site de projet

La figure 21 présente la direction des ruissellements imposée par la topographie des parcelles observées lors d'une visite de terrain. Les parcelles en friches en amont du projet

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

ont probablement fait l'objet par le passé de mouvements de terrain (remblaiement, terrassement...).



Figure 21 : Direction des ruissellements déduites de l'analyse de la topographie locale

Au niveau de la parcelle en friche la plus au nord, notée A sur la figure 21, un axe de ruissellement s'est formé dans une zone de dépression (figure 22). Cet axe rejoint le fossé longeant la Route du Plan quelques mètres en amont du chemin perpendiculaire à la Nartuby (en orange sur la figure 21). Les probables mouvements de terrain ont impliqué que la pente globale de la parcelle conduit l'ensemble des eaux ruisselées sur la parcelle non pas vers le cours d'eau mais vers le fossé pluvial.

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

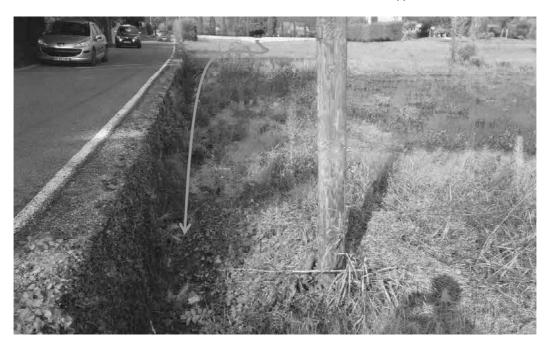


Figure 22: Ruissellements sur la parcelle A

Le chemin légèrement surélevé crée un talus d'au minimum 20 cm de haut qui contraint également les écoulements à rejoindre le fossé sur ce secteur (figure 23).



Figure 23: Influence du talus du chemin sur les ruissellements

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence
Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

En aval du chemin, le terrassement de la zone pour la mise en œuvre d'une aire de stationnement pour des remoques a accentué la pente observée en amont (Figure 24).



Figure 24 : Ruissellements en provenance de la zone de stationnement de remorques

Les ruissellements sont conduits le long du chemin vers le sud-ouest et rejoignent un bâtiment sur pilotis installé sur un point bas. De plus, le long du bâtiment, le fossé pluvial est busé empêchant les ruissellements de s'y déverser. Les zones de stagnation observée traduisent ce phénomène (Figure 25).



Figure 25 : Stagnation des ruissellements sous le bâtiment sur pilotis

#### **IMMOBILIERE CARREFOUR**

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

De manière générale, sur la parcelle notée B sur la figure 21, la pente conduit les ruissellements vers la Route du Plan et le fossé qui la longe. Au niveau de l'habitation présente sur la parcelle B, la pente est d'autant plus marquée que la maison est construite sur un remblai (Figure 26).



Figure 26: Habitation de la parcelle B construite sur remblai

Les levés topographiques existants sur le secteur indiquent également une pente longitudinale dans le sens de la pente du cours d'eau soit vers le sud.

Sur le secteur du projet la pente vers le fossé est moins marquée mais les levés topographiques réalisés dans le cadre du projet confirment la pente transversale orientant les ruissellements vers le fossé au sud-ouest.

Du fait de la direction particulière de la pente sur ce secteur, le projet n'intercepte aucun ruissellement amont.



Figure 27 : Pente peu marqué sur le site du projet

#### **IMMOBILIERE CARREFOUR**

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 5.3.3. Conclusion - Positionnement du projet vis-à-vis du code environnement

Le projet d'aménagement porté par la société Immobilière Carrefour porte sur une emprise de 5 040 m². Les parcelles concernées présentent une pente transversale orientée vers le sud-ouest, dans une direction opposée à la position du cours d'eau.

Cette pente dirige les ruissellements vers un fossé pluvial longeant la Route du Plan, les éloignant du site du projet si bien qu'aucun bassin versant n'est intercepté.

Les paragraphes suivants présentent le dimensionnement d'une noue de stockage et décantation des eaux de ruissellement interceptée par le projet (5 042 m²) ainsi que la mise en place des ouvrages de traitement de la qualité des eaux pluviales des surfaces existantes (55 140 m²) avant leur rejet vers le cours d'eau. La superficie totale des surfaces concernée par l'étude est de 60 180 m² (≈ 6 ha).

Etant donnée la morphologie particulière du site et des alentours, aucun ruissellement n'est intercepté ni par le projet ni par les installations existantes. Toutes les surfaces considérées ne sont donc concernées que par leurs propres eaux pluviales.

# 5.4. Liste des rubriques de la nomenclature auxquelles le projet est soumis

Les articles L214.1 et suivants du Code de l'Environnement soumettent au régime d'autorisation ou de déclaration les projets d'installations, d'ouvrages, de travaux ou d'activités ayant une certaine incidence sur le milieu aquatique superficiel et/ou souterrain.

Le projet entre dans le cadre de la rubrique suivante de la nomenclature définie à l'article R 214-1 du Code de l'Environnement :

	Rubrique	Régime	Justification	
n°	Intitulé	Regime	Justilication	
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet,	Autorisation : Supérieure ou égale à 20 ha	L'extension ne représente que 0,5 ha Mais compte tenu de l'existant, la surface globale est de l'ordre de 6,2 ha	
2.1.5.0	augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet	Déclaration : Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha		
	Installations, ouvrages, remblais dans le lit	Autorisation : Supérieure ou égale à 1 ha	La surface de l'extension est de 5 000 m² mais ne	
3.2.2.0	majeur d'un cours d'eau Déclaration : à 400 m² mai	Déclaration : Supérieure à 400 m² mais inférieure à 1 ha	prévoit pas d'aménagements particulier sur le site	

Le projet d'extension est soumis à un régime de *déclaration* au titre des articles L214.1 et suivants du Code de l'Environnement.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 6. Etat initial du site et contraintes liées à l'eau

# 6.1. Contexte topographique et occupation des sols

L'emprise du projet est actuellement occupée par un terrain naturel (friche herbacée et arbustive).

La topographie du secteur est relativement plate avec des cotes relevées en limite du parking actuel autour de 153,5 m NGF.

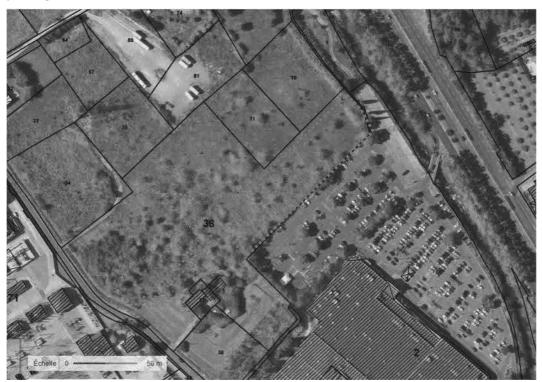


Figure 28 : Vue aérienne au droit de l'extension du parking (doc. Géoportail)

# 6.2. Contexte pluviométrique

Le secteur d'étude présente un climat de type méditerranéen. Celui-ci a de nombreuses spécificités telles qu'une saisonnalité des pluies très marquée et des températures très chaudes pendant l'été.

# Fortes précipitations

Afin de préciser les hauteurs de pluie caractéristiques pour différentes périodes de retour, nous avons utilisé les données pluviométriques d'une station météorologique de référence proche, en l'occurrence celle du Luc, situé à une vingtaine de km au SO du site. Ces données ont été acquises auprès de METEO FRANCE.

En particulier, les données utiles pour la suite de l'étude sont présentées ci-après :

- les hauteurs de pluie pour différents temps de retour sur le pas de temps de 6 mn,
- les coefficients de Montana pour différents temps de retour sur l'intervalle 1 h à 24 h.

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence
Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Durée de retour	Hauteur de pluie en mm
2 ans	9,4
5 ans	11,5
10 ans	13,2
20 ans	14,7
30 ans	15,5
50 ans	16,5
100 ans	17,6

Tableau 6 : Station du Luc – hauteur de pluie de durée 6 mn

	T= 10 ans		T= 100 ans	
	а	b	а	b
6 mn à – 2 h	343,4	-0,47	441,2	-0,44
2 h à 24 h	825,3	-0,67	1213,3	-0,66

Tableau 7 : Station du Luc - coefficients de Montana (i en mm/h et t en min)

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 6.3. Contexte géologique et hydrogéologique

D'après la carte géologique au 1/50 000ème (Figure 29), le site d'étude repose sur les alluvions récentes (FZ). Selon la légende de la carte de Draguignan, elles sont généralement constituées de cailloutis et tufs et datent du Pléistocène et Holocène avec une épaisseur cumulée pouvant dépasser 15 m.



Figure 29 : Extrait de la carte géologique 1/50000 (Source : Géoportail)

Il est probable que les alluvions renferment une nappe phréatique en relation avec le cours d'eau. Celle-ci ne semble pas exploitée localement et il n'y a pas de point d'eau recensés sur le site.

A environ 400 m en aval du secteur d'étude, le sondage « BSS002JVDV » réalisé en 1966 dans le cadre de la déviation de la RN 555 nous renseigne sur la cote piézométrique de la nappe. La BSS en fournit la coupe géologique qui signale un niveau d'eau à une profondeur de 5,40 m le jour de la mesure et décrit des couches lithologiques caractéristiques des alluvions (figure 30).

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

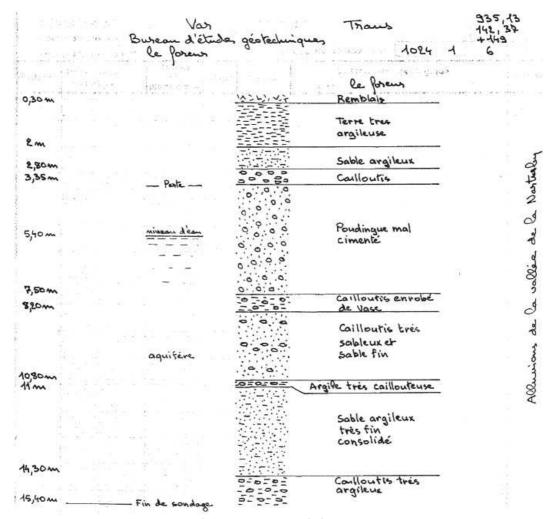


Figure 30 : Coupe géologique interprétée du sondage BSS002JVDV

D'après les données disponibles sur le site <u>www.georisques.gouv.fr</u>, le projet se situe en zone potentiellement sujette aux remontées de nappe (figure 31).

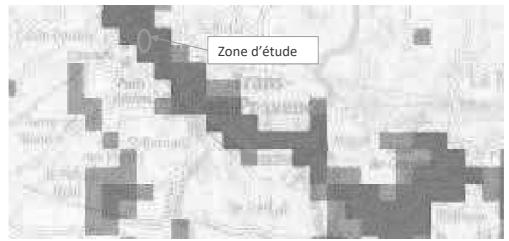


Figure 31 : Carte de sensibilité au risque d'inondation par remontée de nappe dans le domaine sédimentaire (d'après site www.inondationsnappes.fr)

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 6.4. Contexte hydrologique

Une station hydrométrique est implantée sur la Nartuby au droit de Trans en Provence, au niveau du pont de la voie rapide, soit environ 400 m en aval du site Carrefour.

La superficie du bassin versant est de 190 km². Les débits moyens et de crue sont présentés sur les figures ci-dessous.

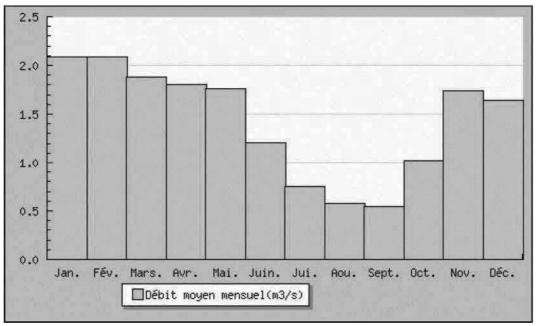


Figure 32 : Débit mensuel moyen de la Nartuby à Trans-en-Provence (Source : Banque Hydro)

Le module (débit moyen interannuel) est de l'ordre de 1,4 m $^3$ /s et le régime mensuel présente des hautes eaux hivernales avec des débits moyens supérieurs à 2 m $^3$ /s en janvier-février et des basses eaux estivales avec en août-septembre des débits moyens de l'ordre de 0,5 m $^3$ /s.

Ces valeurs moyennes cachent la violence des épisodes de crues. La station a été détruite lors de l'évènement de juin 2010 et de fait n'a pas permis d'enregistrer cet évènement.

Fréquence	QJ (m3/s)	QIX (m3/s)
Χo	12.400	25.900
Gradex	10.300	21.700
Biennale	16.00 [ 14.00;19.00 ]	34.00 [ 29.00;40.00 ]
Quinquennale	28.00 [ 25.00;33.00 ]	58.00 [ 51.00;69.00 ]
Décennels	36.00 [ 31.00;43.00 ]	75.00 [ 65.00;90.00 ]
Vicennale	43.00 [ 38.00;52.00 ]	90.00 [ 79.00;110.0 ]
Cinquantennale	53.00 [ 46.00;65.00 ]	110.0 [ 96.00;140.0 ]
Centennale	Non calculée	Non calculée

Figure 33 : Débits de crue de la Nartuby à Trans-en-Provence (Source : Banque Hydro)

Les crues exceptionnelles sont citées dans le paragraphe suivant.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 6.5. Etat des risques d'inondation

La Nartuby à Trans-en-Provence a un régime pluvial méditerranéen caractérisé par des crues rapides et violentes.

La crue du 15 juin 2010 est associée à un événement pluviométrique extrême avec localement au-delà de 400 mm de précipitation en 24 h.

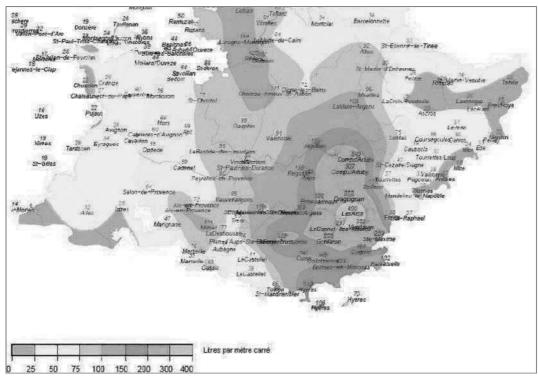


Figure 34 : Isohyètes maximum du 15 juin 2010 (source Météo France)

Cet évènement particulièrement catastrophique sur l'ensemble du bassin versant Argens/Nartuby a concerné le site. Dans le rapport de présentation du PPRi de Trans-en-Provence, la dynamique de la crue de juin 2010 est ainsi décrite :

« Sur la zone commerciale de Trans, le magasin Carrefour est implanté sur un terrain remblayé sur 1 m à 1.5 m. Par ailleurs, deux ponts permettant l'accès aux parkings ont été signalés par les études antérieures à la crue comme faisant obstacle à l'écoulement : l'ouvrage amont en raison d'un tablier trop bas et l'ouvrage aval en raison de sa structure constituée de deux buses arches de section insuffisante qui favorisent les embâcles entre les deux buses.

L'insuffisante capacité du lit de la Nartuby et la perte de charge occasionnée par le pont d'accès aval vont déterminer une surverse de la voie express en amont du giratoire.

En aval du remblai de Carrefour, les eaux, lors de la crue de juin, vont rencontrer l'obstacle de la voie express construite également en remblai : un seul ouvrage biais, de faible largeur encore diminuée par l'ajout d'un passage piéton, assure l'écoulement des eaux.

Sa capacité est réduite par la présence d'un ancien pont, appelé passerelle Décathlon, qui jouxte le pont de la voie express et limite le tirant d'eau. La crue a donc provoqué un

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

déversement massif sur la voie, le dénivelé de part et d'autre du remblai étant de 1.60 m en moyenne. La capacité d'écoulement insuffisante est la cause de l'extension des déversements en rive droite, le long de la voie express et de l'ancienne voie ferrée. »

Le centre commercial CARREFOUR a été bien évidemment concerné par cet évènement exceptionnel. Selon les témoignages locaux, une hauteur d'eau de l'ordre de 0,8 m a été observée au droit de l'accueil du magasin.

Une photo d'archive mise à disposition par la commune de Transen-Provence atteste également de laisses de crue significatives sur le parking Est du centre commercial.



Figure 35: Laisse de crue en juin 2010 sur le parking Carrefour (archive Trans-en-P<sup>ce</sup>)

Un repère de crue a été nivelé par le Département sur la route du Plan à proximité du giratoire desservant le parking du centre commercial (référence : SITE TRAN 16 avec une cote TN de 152,09 m NGF et une cote laisse de crue de 153,39 m NGF).

## 6.6. Le PPRi de Trans-en-Provence

Le risque inondation sur le secteur est notamment caractérisé par le PPRi (Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation) de Trans-en-Provence, approuvé le 26/03/2014.

La crue de référence retenue pour le PPRI sur la Nartuby à Trans-en-Provence (et d'ailleurs sur l'ensemble du bassin versant de l'Argens et de ses principaux affluents) est la crue de Juin 2010 qui s'avère présenter, selon le rapport de présentation du PPRi, un débit de pointe (500 m³/s) très largement supérieur au débit de pointe centennal (290 m³/s). Ce débit de référence a été déduit de la modélisation hydraulique par un calage sur les relevés des PHE (Plus Hautes Eaux) observées lors de cet évènement.

L'évènement de Juin 2010 est tout fait exceptionnel avec un temps de retour supérieur à 100 ans.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Un modèle spécifique a été mis en œuvre sur l'ensemble de la Nartuby aval qui englobe le site de Trans-en-Provence. Il s'agit d'un modèle couplé 1D/2D réalisé avec le logiciel MIKEFLOOD :

- le modèle 1D (une dimension défini par une succession de profils en travers) simule les écoulements dans le lit mineur,
- le modèle 2D (deux dimensions défini par un maillage) simule les écoulements dans le lit majeur,
- les liens entre les 2 modèles s'opèrent au niveau des berges et modélisent les échanges lit mineur/lit majeur.

La modélisation hydraulique réalisée permet de définir les aléas d'inondation en termes de hauteur d'eau et de vitesse d'écoulement. Les résultats obtenus au droit du site sont présentés sur la figure 36 et la figure 37.

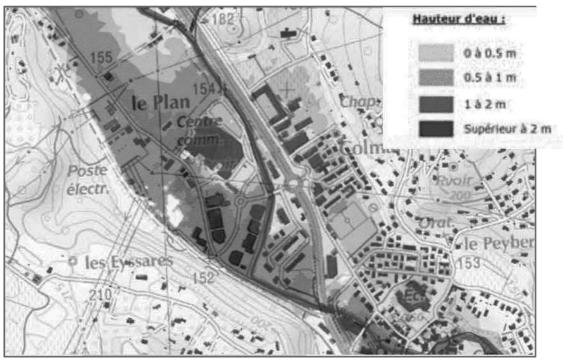


Figure 36 : Carte de l'aléa hauteur d'eau – PPRI Trans en P. (secteur du CC Carrefour)

Les hauteurs d'eau peuvent dépasser 1 m pour l'aléa de référence, notamment sur la façade NO (amont du site). Le reste du site est essentiellement situé dans la zone où la hauteur d'eau est comprise entre 0,5 m et 1 m à l'exception de la partie SE (aval), parking et station-service où la hauteur d'eau est inférieure à 0,5 m.

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

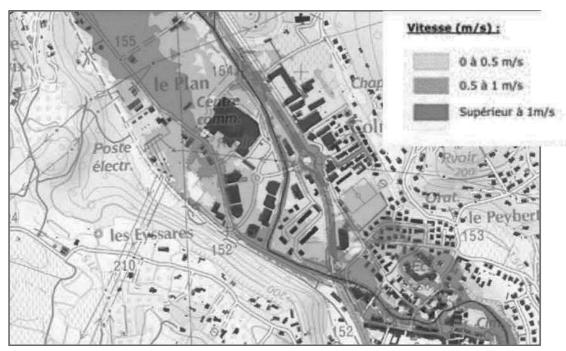


Figure 37 : Carte des vitesses d'écoulement – PPRI Trans en P. (secteur du CC Carrefour)

Les vitesses supérieures à 1 m/s se concentrent essentiellement le long de la Nartuby et selon un axe qui reprend la route du Plan à l'Ouest du site.

Sur le site, les vitesses sont essentiellement comprises entre 0,5 et 1 m/s à l'exception de l'entrée Nord du parking à proximité de la Nartuby où les vitesses peuvent dépasser 1 m/s, ainsi que la partie SE (aval), parking et station-service où la vitesse est inférieure à 0,5 m/s.

Le croisement des hauteurs d'eau et des vitesses permet de définir l'aléa d'inondation (figure suivante).

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

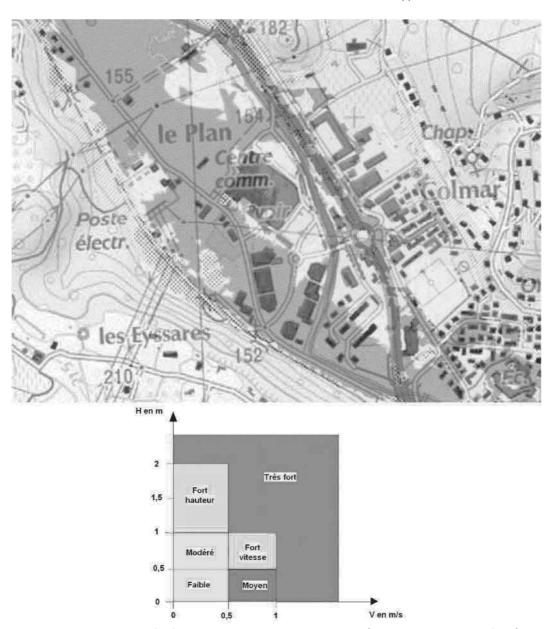


Figure 38 : Carte de l'aléa inondation - PPRI Trans en P. (secteur du CC Carrefour).

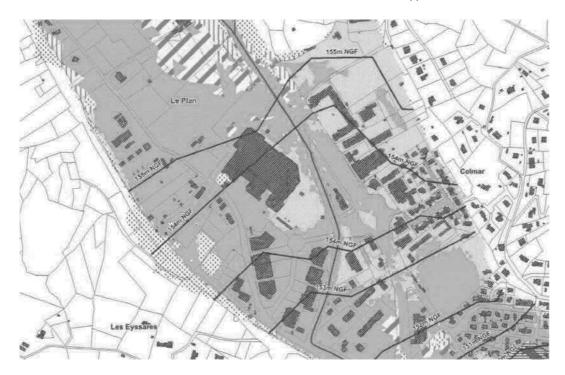
Il apparait ainsi que l'amont du site (façade NO du bâtiment et parking de ce côté) est en zone d'aléa très fort, la partie centrale est en aléa fort et la partie aval, surtout le parking, est en aléa moyen.

Le croisement de cet aléa avec les enjeux est à l'origine du zonage réglementaire (figure suivante).

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A



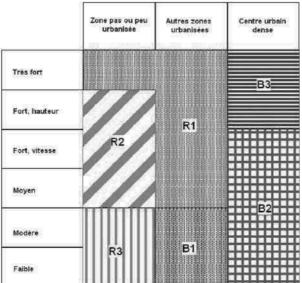


Figure 39 : Carte du zonage réglementaire – PPRI Trans en P (secteur du CC Carrefour).

Le centre commercial CARREFOUR de Trans-en-Provence est ainsi situé au moins pour partie en zone Rouge (R1) et pour partie, en particulier le parking côté SE et la station-service, en zone bleue (B1).

Cette carte du zonage fait également apparaître des profils en travers avec la cote du niveau d'eau pendant l'évènement de référence.

- Cote 155 m NGF recoupe l'angle amont du bâtiment
- Cote 154 m NGF recoupe le bâtiment environ au tiers amont
- Cote 154 m NGF à nouveau en aval du site (probable mise en charge d'un ouvrage aval ou valeur arrondie sur la présentation du zonage)

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 6.6.1. Etat du risque inondation au droit du site Carrefour

La crue de référence retenue pour l'élaboration du PPRi de Trans en Provence est l'évènement du 15 juin 2010 qui présente un temps de retour supérieur à 100 ans.

Le temps de montée de la crue a été rapide (quelques heures) avec les premières pluies importantes observées autour de midi et l'arrivée du pic de crue sur Trans se situe aux environs de 19 h 00.

Les laisses de crues observées et les témoignages donnent des informations sur les hauteurs d'eau sur le site pendant la crue de référence. Les cotes disponibles sur le plan topographique du site peuvent être comparées avec les niveaux d'aléa de manière à préciser les hauteurs d'eau sur site pour l'évènement de référence et la cartographie de l'aléa hauteur du PPRi généralise cette information.

Il est ainsi confirmé un gradient notable des hauteurs de submersion entre l'amont et l'aval du site avec des hauteurs supérieures à 1 m dans la partie amont du site et même des valeurs proches de 2 m en ce qui concerne le parking amont (à une altimétrie inférieure au reste de la plate-forme au NO du bâtiment). Par contre, pour la majorité du bâtiment et des parkings sur les faces NE et SE ainsi que la station-service, les hauteurs d'eau sont généralement inférieures à 1 m et peuvent même être inférieures à 0,5 m.

# 6.6.2. Aléa d'inondation et contraintes d'aménagement

Le règlement du PPRI de Trans en Provence précise qu'en zone Rouge, la création de places de stationnement supplémentaires limitée au besoin des équipements existants est autorisée.

En l'occurrence le projet d'extension du parking Carrefour vise à remplacer des places qui seront supprimées par le projet de réaménagement de la Nartuby porté par le SMA.

# 6.7. Qualité des eaux et objectifs de qualité

Le bassin versant de la Nartuby est équipé de plusieurs stations de mesures et en particulier sur les secteurs de Draguignan et Trans-en-Provence (avec une station « aval Foux » qui est situé juste en amont du site Carrefour.

Les analyses faites pour déterminer la qualité physico-chimique et bactériologique des eaux décrivent globalement une rivière de très bonne qualité dans la partie amont du bassin versant mais qui se dégrade légèrement dans sa partie aval.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

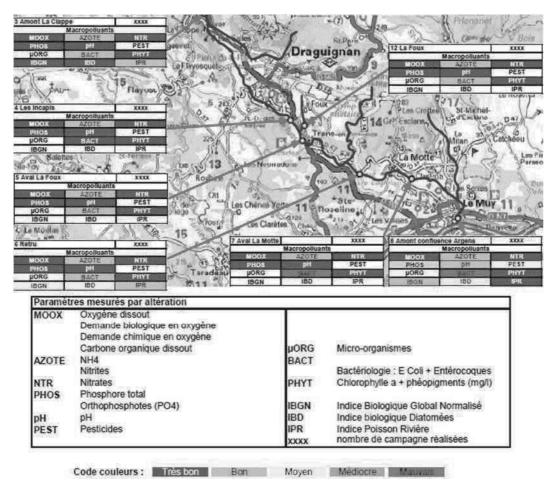


Figure 40 : Qualité des eaux de la Nartuby (source SIAN)

# 6.8. Usages de l'eau

# 6.8.1. Les prélèvements

Selon la banque de données du sous-sol (BSS) du BRGM, Il n'y a pas de forages au droit de l'emprise du projet.

# 6.8.2. Réseaux d'eau usées

Un réseau d'évacuation des eaux usées raccordé au réseau public est présent sur le site.

# 6.9. Patrimoine naturel

Une étude de pré-diagnostic écologique a été réalisée dans le cadre du projet. Elle a donné lieu à plusieurs campagnes d'inventaire faune / flore sur le site du projet. Le rapport des résultats de cette étude est fourni en annexe 2.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

## 6.9.1. NATURA 2000

## Aucune zone Natura 2000 ne concerne les terrains d'emprise du projet.



Figure 41: Zones Natura 2000 autour du site

Les deux zones Natura 2000 les plus proches du projet sont :

## Directive Habitats : Identifiant : FR9301625 - Nom : Forêt de Palayson - bois du Rouet

Ensemble naturel remarquable : collines boisées, biotopes rupestres, ruisseaux, mares temporaires.

Site comprenant des milieux forestiers très diversifiés et diverses communautés amphibies méditerranéennes, dont les exceptionnelles mares cupulaires, creusées dans la rhyolite, et le fameux complexe marécageux de Catchéou. Ces milieux hébergent des cortèges riches et intéressants d'espèces animales et végétales. Population importante de Tortue d'Hermann et de Cistude d'Europe.

# Directive Habitats: Identifiant: FR9301626 - Nom: Val d'Argens

Principal cours d'eau du Var, l'Argens prend sa source à l'ouest du département et draine l'ensemble du centre Var.

La rivière draine un système karstique et présente un régime permanent, lent, avec des eaux froides. Ce fonctionnement contraste fortement avec les régimes torrentiels, qui caractérisent la plupart des rivières de la région méditerranéenne. Notamment, l'action des crues y est limitée et les systèmes pionniers peu représentés. A l'inverse, les ripisylves forment de belles forêts galeries diversifiées. Le bon état de conservation général de son bassin versant permet le développement d'une grande diversité d'habitats et de peuplements, caractérisés par la présence de nombreuses espèces floristiques et faunistiques remarquables. Le site comprend notamment de belles formations de tufs, habitat d'intérêt communautaire prioritaire (secteur du Vallon Sourn).

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Le Val d'Argens présente un fort intérêt pour la préservation des chauves-souris. Diverses espèces sont présentes, dont certaines en effectifs importants. Le site accueille ainsi la colonie de reproduction la plus importante de France pour le Vespertilion de Capaccini, ainsi que des colonies d'importance régionale pour le Minioptère de Schreibers et le Vespertilion à oreilles échancrées.

La rivière abrite diverses espèces aquatiques, dont certains poissons d'intérêt communautaire.

## Directive Oiseaux: Identifiant: FR9312014 - Nom: Colle du Rouet

Situé à proximité du littoral, le massif de la Colle du Rouet constitue un ensemble naturel majoritairement forestier relativement bien préservé, malgré la proximité des grandes agglomérations de Draguignan et de Fréjus. Il est bordé de plaines agricoles à dominante viticole, sauf la plaine de Bagnols qui constitue un secteur bocager relativement bien préservé.

Le site présente une association de boisements, de diverses zones ouvertes ou semiouvertes, naturelles ou agricoles, où s'imbriquent des affleurements rocheux qui concourent fortement à l'intérêt et à l'originalité du site.

L'un des arguments initiaux majeurs pour l'intégration du site au réseau Natura 2000 fut la présence de l'Aigle de Bonelli, nicheur jusque dans les années 1990. Depuis, cette espèce ne niche plus sur le site mais des oiseaux sont régulièrement observés. Cette présence régulière permet de conserver quelques espoirs quant à une future reproduction sur le site. Dans tous les cas, la richesse des milieux rupestres permet l'accueil de plusieurs oiseaux d'intérêt patrimonial. Le Grand-duc d'Europe est désormais connu comme nicheur et d'autres aires sont à rechercher. De même, l'Aigle royal et le Faucon pèlerin sont à surveiller car leur reproduction est tout à fait possible à court terme.

La population de Monticole bleu, en continuité avec celle de l'Estérel, est tout à fait remarquable. Ce grand ensemble constitue sans doute avec les Calanques de Marseille, l'un des deux bastions provençaux de cette espèce. Au total, huit espèces dépendantes des milieux rupestres sont présentes sur le site.

Bien que de faibles étendues, la présence des zones humides et des cours d'eaux apporte une contribution forte à la liste des espèces patrimoniales (17 espèces sur 69). Sept hérons à valeur patrimoniale sont dénombrés, essentiellement au passage migratoire. Toutefois, la reproduction du Blongios nain, bien que non attestée sur le site, est envisageable. Cette espèce pourrait être favorisée par des mesures de gestion adaptées sur certaines retenues collinaires. La présence du Petit Gravelot nicheur, constitue une grande rareté départementale qui mérite d'être soulignée.

On notera également la présence d'espèces forestières médioeuropéennes peu communes dans le Var comme le Pic épeichette, le Rougequeue à front blanc et la Fauvette orphée. Ces espèces ont en commun de rechercher des forêts fraîches et d'une certaine hauteur comme les ripisylves ou les châtaigneraies.

L'un des intérêts majeurs du site, réside dans la diversité d'une avifaune liée aux milieux semi-ouverts. C'est notamment le cas de 24 espèces dont 8 figurant en annexe I de la directive Oiseaux. En particulier, on peut noter des populations remarquables d'Engoulevent d'Europe, d'Alouette Iulu, de Pipit rousseline et de Bruant ortolan.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

L'impact du passage du feu reste à évaluer (2300 ha incendiés en juillet 2003). Si ce n'est pas forcément le cas pour l'ensemble de l'écosystème, cet impact est souvent positif pour l'avifaune et pourrait dynamiser certaines espèces comme les pies-grièches, la Huppe fasciée, le Traquet oreillard, le Bruant ortolan et le Coucou geai qui serait à rechercher.

Enfin, notons la présence d'une petite population de Rolliers d'Europe qui semble cantonnée aux abords de certains domaines agricoles. Cette population est à rattacher à celle qui occupe les bords de l'Argens et qui semble dynamique depuis une dizaine d'années. Là encore, la prise en compte des besoins de l'espèce dans la gestion du site (ripisylves et bosquets tranquilles, postes de chasse et prairies), serait à même de conforter sa présence.

On notera pour ce site des phénomènes de migration observés dans les gorges de l'Endre et du Blavet. Le massif de la Colle du Rouet semble constituer un repère visible de loin pour certaines espèces (rapaces, pigeons ramiers en particulier).

# 6.9.2. Zones humides et espaces naturels sensibles

Le site se situe dans la zone humide SRCE à préserver « Secteur des Côtiers, du Cap Bénat au Var » (FR93RS5074).

Cependant, les observations de terrain réalisées par IDEEA/Biotope dans le cadre du l'étude de pré-diagnostic écologique (annexe 2) n'ont pas permis de constater la présence d'une végétation de milieux humides sur l'aire d'étude immédiate.

## 6.9.3. ZNIEFF

## Aucune ZNIEFF ne concerne les terrains d'emprise du projet.

A plusieurs km, on rencontre:

ZNIEFF de type 1 : Identifiant : 930012556 - Nom : Massif de la Colle-du-Rouet et de Malvoisin.

ZNIEFF de type 2 : Identifiant : 930012555 - Nom : Bois de Palayson et terres gastes.

# 6.10. Contexte réglementaire

# 6.10.1. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a défini les principes d'une nouvelle politique de l'eau en affirmant que l'eau est un patrimoine commun dont la gestion équilibrée est d'intérêt général. Elle a mis en place des outils de planification décentralisée pour faciliter la mise en œuvre de cette politique, dont les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), élaborés pour chacun des grands bassins hydrographiques français par les comités de bassin.

Le SDAGE actuel du bassin Rhône – Méditerranée est entré en vigueur le 21 décembre 2015 pour les années 2016 à 2021. Le SDAGE définit la politique à mener pour stopper la détérioration et retrouver un bon état de toutes les eaux : cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines et eaux littorales.

#### **IMMOBILIERE CARREFOUR**

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Document de planification pour l'eau et les milieux aquatiques du bassin Rhône-Méditerranée, il fixe, pour 6 ans, les grandes priorités, appelées "orientations fondamentales", de gestion équilibrée de la ressource en eau.

Le SDAGE 2016-2021 comprend 9 orientations fondamentales qui traitent les grands enjeux de la gestion de l'eau. Celles-ci reprennent les 8 orientations fondamentales du SDAGE 2010-2015 qui ont été actualisées et sont complétées par une nouvelle orientation fondamentale, l'orientation fondamentale n°0 «s'adapter aux effets du changement climatique». Elles visent à économiser l'eau et à s'adapter au changement climatique, réduire les pollutions et protéger notre santé, préserver la qualité de nos rivières et de la Méditerranée, restaurer les cours d'eau en intégrant la prévention des inondations, préserver les zones humides et la biodiversité.

Les 9 orientations fondamentales du SAGE sont les suivantes :

- OFO Adaptation aux effets du changement climatique,
- OF1 Prévention : privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité,
- OF2 Non dégradation : concrétiser à la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques,
- OF3 Vision sociale et économique : prendre en compte les enjeux économiques et sociaux des politiques de l'eau et assurer une gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement,
- OF4 Gestion locale et aménagement du territoire : renforcer la gestion de l'eau par bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau,
- OF5 Lutte contre les pollutions : lutter contre les pollutions en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé,
- OF6 Fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides : préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides,
- OF7 Equilibre quantitatif : atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir,
- OF8 Gestion des inondations : augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques.

Les dispositifs de gestions des eaux pluviales prévus et les mesures de réduction associées permettront de répondre notamment aux orientations OF2, OF5, OF6 et OF8 du SDAGE Rhône – Méditerranée (cf. parties 0 et 9).

# 6.10.2. PAPI complet de l'Argens et des côtiers de l'Esterel

Suite aux inondations de juin 2010 et novembre 2011, le Conseil général du Var a élaboré un PAPI d'intention (études) en concertation étroite avec ses différents partenaires (État et collectivités locales). Le PAPI d'intention est l'étape préalable à l'élaboration du PAPI complet (travaux) qui sera mis en œuvre à partir de 2016 par le Syndicat Mixte Argens (SMA). Le PAPI d'intention a été labellisé par la commission mixte inondation (CMI) nationale le 19 décembre 2012 et s'est achevé en 2017.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Le périmètre du PAPI d'intention a concerné l'essentiel du bassin versant de l'Argens lequel couvre plus de 2700 km², soit quasiment la moitié de la superficie totale du département du Var. Ce périmètre intégrait 74 communes (sur les 153 que compte le département) abritant des enjeux en constante augmentation (la population du Var a crû de 43 % au cours des 30 dernières années), qu'il s'agisse de population, d'habitats, d'axes de communication ou d'activités économiques (agriculture, services, industries, tourisme).

Le Papi d'intention a donné lieu à un programme d'actions pilotées par les 7 maîtres d'ouvrages signataires de la convention cadre. L'ensemble de ces actions a été porté soit par le Conseil départemental du Var (29 actions) soit par le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Nartuby (SIAN). Les 39 actions du programme étaient classées en 8 axes :

- Axe 0 : Actions transversales d'organisation, pilotage et gestion ;
- Axe 1 : Améliorer la connaissance et la conscience du risque ;
- Axe 2 : Surveillance et prévision des cures et inondations ;
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise ;
- Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme ;
- Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité ;
- Axe 6 : Ralentissement dynamique des écoulements ;
- Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

Sur la base des investigations menées dans le PAPI d'intention, une stratégie a pu être coconstruite en concertation avec les acteurs et partenaires du territoire de l'Argens sur la période 2017-2022. Cette stratégie a été défini sous la forme de 4 orientations stratégiques (OS) :

- OS 1 : Pérenniser la gouvernance de l'eau à l'échelle du territoire du PAPI ;
- OS 2 : Inscrire l'inondation dans une stratégie globale d'aménagement ;
- OS 3: Lutter contre les inondations par une restauration morphologique respectant les fonctionnalités du milieu naturel;
- OS 4 : Façonner un territoire moins vulnérable et plus résilient.

Sur la base de cette stratégie et des 8 axes structurant déterminés dans le cadre du PAPI d'intention, un programme de 63 actions a été élaboré dans le cadre du PAPI complet.

## 6.10.3. Contrat de Rivière « Nartuby »

La volonté de mettre en œuvre un Contrat de Rivière sur le bassin versant de la Nartuby est apparue en 1994. Sous l'impulsion du préfet de l'époque, les élus du territoire ainsi que les représentants des pêcheurs, des agriculteurs, des industriels et des irrigants, se sont mobilisés pour porter un contrat sur les problématiques inhérentes à la gestion intégrée des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Tout cela dans l'optique de protéger non seulement les populations, mais aussi les ruisseaux, rivières et zones humides.

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

Lancée en 2013, l'élaboration du 2<sup>nd</sup> contrat fait suite au premier Contrat de Rivière « Nartuby » réalisé entre 2006 et 2010. En 2014, les enjeux et les objectifs de ce second contrat de rivière ont été validés par le comité de rivière et s'articules autours de 5 grands thèmes :

- Qualité,
- Inondation,
- Animation,
- Quantité,
- Restauration.

Le 15 mars 2018, l'Avant-Projet de ce 2<sup>nd</sup> contrat a reçu un avis favorable du Comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée.

#### IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

# 7. Description de la gestion des eaux du projet

# 7.1. Gestion actuelle des eaux pluviales du site

Selon les éléments disponibles à ce jour (Plan DIAG 146 EU/EP de 2016), la gestion des eaux pluviales du site existant de Carrefour de Trans-en -Provence est organisée selon différents réseaux se rejetant directement dans la Nartuby. Le plan complet des réseaux est présenté en annexe 1.

Les eaux pluviales de toitures sont collectées en différents points du bâtiment du centre commercial par un réseau de collecte dédié (voir figure 42). Ce réseau est connecté aux réseaux de collecte des eaux de ruissellement des parkings pour permettre leur évacuation vers le cours d'eau.

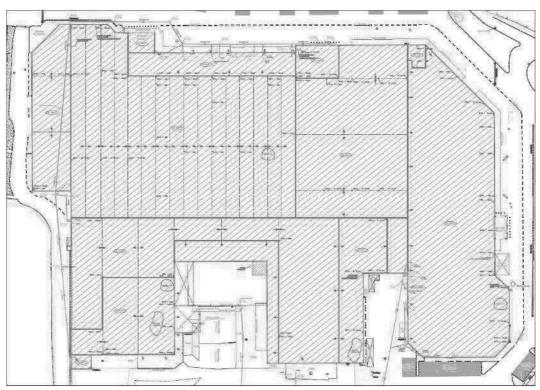


Figure 42 : Réseau pluvial de collecte des eaux de toiture

## IMMOBILIERE CARREFOUR

Projet d'extension du parking du magasin Carrefour de Trans-en-Provence

Dossier de déclaration Loi sur l'Eau Rapport n° 95517 version A

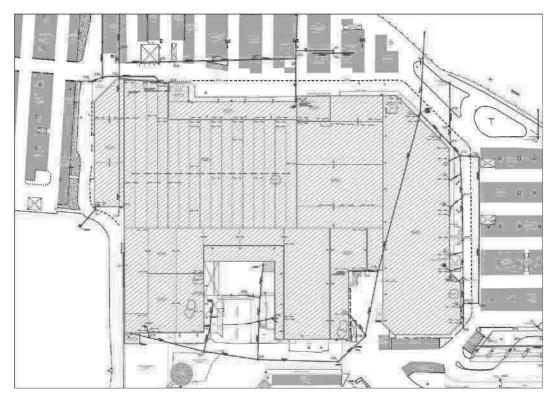


Figure 43 : Réseau d'évacuation des eaux de toiture

Les eaux de ruissellements des parkings sont collectées en surface par un réseau de caniveaux et de grilles avaloires et sont évacuées vers le cours d'eau par 9 points de rejet différents.

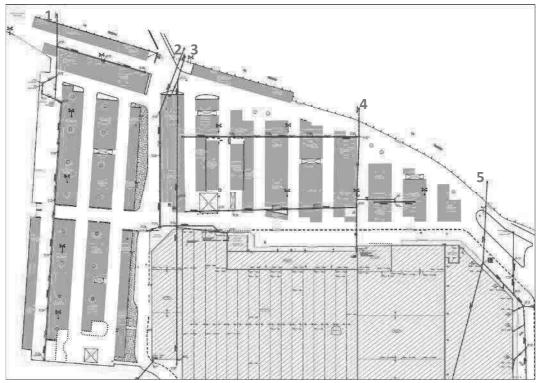


Figure 44 : Réseau pluvial du Centre commercial – planche 1